

La famille BOTREAU
Récit d'Augustine de Sainte-Marie,
veuve d'Arthur BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE
transcrit et commenté par *Bernadette et Philippe Rossignol*

Le récit qui suit nous a été confié il y a quelque 20 ans par Mme Runel, que nous remercions vivement.

Il nous a lancés dans une longue recherche généalogique que nous ne publierons pas, d'une part parce que la famille BOTREAU est beaucoup trop nombreuse et d'autre part parce que depuis, avec le développement de la recherche généalogique grâce aux mises en ligne des registres paroissiaux et d'état civil, cette généalogie a été très étudiée et mise sur geneanet.

Cependant nous utiliserons des extraits de notre recherche pour commenter le texte et ajouter des annexes.

Ce récit est d'Augustine de Sainte-Marie, veuve d'Arthur Botreau Roussel Bonneterre. Originnaire du Calvados, elle ne connaissait l'histoire de la famille que par les récits de son mari, de son beau-frère et, tardivement au cours d'un séjour à Marie-Galante, de son beau-père. Comme c'est souvent le cas pour les « récits de grand-mère », ce que celles-ci rapportent sur leur belle-famille a toujours un fond de vérité mais est à vérifier sur plusieurs aspects, par le recours aux archives. En revanche le témoignage sur ce qu'elles ont vécu ou ceux qu'elles ont connus personnellement est irremplaçable.

Bien qu'une partie de ce récit ne concerne pas Marie-Galante mais la vie de garnison d'un officier en métropole et de sa famille dans la seconde moitié du XIXe siècle et la participation de celui-ci à la guerre de 1870, nous publions le texte intégral, en raison de son évident intérêt historique et sociologique.

Les intertitres en italiques sont de nous.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Famille BOTREAU

Recueil écrit par la mère d'oncle Amédée ¹

Caen, le 8 mars 1891 ²

Mes chers enfants,

Il y a un an et deux mois que votre cher Père m'a quittée, et je ne veux pas tarder davantage à mettre à exécution un projet que j'ai formé dès les premiers jours de mon malheur : c'est celui de vous raconter le plus en détail possible la vie de votre Père, l'encadrant en quelque sorte de tout ce que je sais sur sa famille et sur ses proches.

En lisant ce petit recueil, vous connaîtrez tous les événements qui ont agité mon cœur, vous entrerez plus profondément dans son existence. Georges et Marcel l'ont vu encore jeune, mais Paul et Amédée, et surtout Thérèse, n'ont connu que sa vieillesse ³. C'est donc pour eux, surtout, que je trace son portrait.

Portrait d'Arthur

Au physique, votre père était, dans toute l'acception, un charmant homme, d'une distinction remarquable (et souvent remarquée). Sa taille était moyenne, très bien proportionnée, sa main aurait pu servir de modèle, son pied était petit, très bien fait, ses traits fins, l'expression de son visage très mobile, ses yeux et ses cheveux étaient bruns. La race se révélait dans toute sa personne et, suivant l'expression d'un de nos amis (M. de Percin), rien qu'à le voir on sentait que c'était quelqu'un.

Au moral, il était aussi accompli. Sa bonté, sa bienveillance, la sûreté de son jugement, la droiture de son caractère ont été appréciés de tous ceux qui l'ont connu. Dans les circonstances difficiles, son énergie et son mépris du danger lui valurent les félicitations de ceux qui en furent témoins.

Dans sa famille, sa tendresse, sa générosité, son égalité d'humeur faisaient le bonheur de tous les siens. Toujours il donna l'exemple de la fermeté dans l'accomplissement du devoir, jamais il ne faiblit, même en face de sa dernière heure. A ce moment, il envisagea sa fin prochaine avec le courage d'un soldat et la résignation d'un chrétien. Ses enfants, sa femme occupèrent ses pensées tant qu'il lui fut donné de penser. S'adressant à

¹ Le texte qui nous a été remis est la photocopie d'un « tapuscrit ». Nous n'avons pas l'original manuscrit. Certains compléments manuscrits, très postérieurs, apparaissent en interligne. Nous les reportons en note et en italiques, de même que les erreurs probables de transcription. Il est à remarquer que les précisions ou corrections rajoutées a posteriori sont parfois en fait des erreurs quand il s'agit de faits du passé. Ces notes en interligne ont été écrites par un petit-fils d'Abel, un des fils de Thersily (frère aîné d'Arthur).

Après la précision sur l'auteur « *recueil écrit par la mère d'oncle Amédée* », en interligne « *l'oncle Amédée de Bayeux est mort à l'âge de 104 ans* ». La précision initiale montre que le récit nous parvient par une autre branche de la famille et l'âge du décès de l'oncle Amédée nous donne la date des mentions manuscrites, postérieures à 1976 (Amédée est né en 1872).

² Le tapuscrit porte la date erronée de 1881. Or, dès les premières lignes, avec la référence au décès de son mari, on comprend qu'il s'agit d'une erreur de lecture ou de frappe. Le récit est repris et terminé en 1898.

³ En annexe des éléments de généalogie qui situent les personnes de la famille citées.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Marcel, il lui avait dit : « Tu diras de ma part à tes frères de se conduire en honnêtes gens pour venir me retrouver là où vont les honnêtes gens ». Mes bons enfants, n'oubliez jamais les exemples que ce père si parfait vous a donnés, et je crois que de Là-Haut il vous bénira.

Les origines d'après la tradition familiale

C'est à Marie-Galante, dépendance de la Guadeloupe, que votre père est né, le 27 mars 1822, sur l'habitation l'Étang Noir qui appartenait à son grand-père maternel, M. LALUNG ⁴. Son père, Théophile B.R.B. ⁵, habitait alors l'habitation Pirogue ⁶, commune du Grand-Bourg. La famille de votre père est originaire de France ⁷, et voici ce que je tiens de votre grand-père à ce sujet, lui-même l'ayant appris par tradition. Vous descendez de Guy BOTREAU, ingénieur ⁸ du Roi, qui délivrait les concessions de terre. Son arrivée dans le pays eut probablement lieu à l'époque où les colonies furent cédées à la France par les compagnies qui les avaient exploitées jusqu'alors ⁹. Toujours est-il que ce Guy BOTREAU épousa la fille unique d'un nommé ROUSSEL de GISSEY, ancien gouverneur de Montserrat, qui s'était retiré à Marie-Galante après la prise de cette île par les Anglais. Il paraît que DUTERTRE, chroniqueur de ce temps, parle de lui ¹⁰. Du mariage de Guy BOTREAU avec mademoiselle ROUSSEL il y eut plusieurs enfants : l'un d'eux prit le nom de sa mère et l'accola à son vrai nom de BOTREAU. Il s'appela donc BOTREAU ROUSSEL, sans y ajouter celui de GISSEY. C'est de cette branche que vous descendez. Votre trisaïeul était conseiller à la Cour royale de la Guadeloupe. A cette époque, cette place était purement et simplement honorifique. C'est dans un voyage qu'il fit à la Guadeloupe, comme conseiller, qu'il acheta l'habitation des Trois-Rivières, propriété qui est toujours demeurée dans la famille. Il était très riche, possédait de nombreuses propriétés à Marie-Galante, entre autres, le marquisat de Saint-Louis pour lequel, en 1770, il prêta serment. Il le vendit lorsqu'il alla se fixer définitivement à la Guadeloupe. Ce

⁴ Interligne "*de Féréol*". Or dans l'état civil et les registres de Marie-Galante, ce nom de branche n'apparaît jamais. En revanche une des branches de la famille martiniquaise s'appelle Lalung (de) Férol, nom sans doute connu de la personne qui a rajouté cette mention, et une habitation de Grand-Bourg de Marie-Galante porte le nom de Ferréol. Julien Antoine Lalung, le grand-père maternel, était le fils d'Antoine, négociant de Saint-Pierre, et Julienne Elisabeth Hardy. Il épousa à Capesterre le 7 pluviôse III (26/01/1795) Mariette Félicité Décavery Faussecave, fille de Joseph, alors émigré, et de Marie Louise Delaballe. Il en eut six enfants, deux garçons et quatre filles dont deux furent les épouses successives de Théophile BRB. En 1801, il était « locataire de compte et demi avec la République de l'habitation nationale Décavery Faussecave à Capesterre », donc celle de son beau-père émigré.

⁵ L'abréviation B.R.B., pour BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE, est fréquemment utilisée.

⁶ Une des plus anciennes et des plus grosses habitations de Marie Galante, achetée en 1832 par Théophile Botreau Roussel Bonneterre. Voir p. 174-176 de « Marie Galante terre d'histoire sucrière » de Henri et Denise Parisis et Brigitte Genet.

⁷ Interligne : « (*Archives de Bayeux : BOTREAU écuyer de Saint-Louis*) » Or on peut être « écuyer » (de famille noble) ou « chevalier de Saint-Louis » (décoration) mais pas « écuyer de Saint-Louis ».

⁸ Rayé et remplacé par *écuyer*. Or la mention « écuyer » n'apparaît jamais dans les actes qui concernent les Botreau. En revanche un Botreau fut bien ingénieur du roi.

⁹ Vers 1671, après l'époque des Compagnies de l'Amérique puis des Indes Occidentales, retour des Antilles dans le domaine royal.

¹⁰ Sur cette « tradition familiale » quant à l'origine de la famille, voir nos annexes.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

marquisat de Saint-Louis comprenait quatre habitations principales : Saint-Charles, Sollange, Sibley et Saint-Louis. L'habitation de Trianon et plusieurs autres lui appartenaient également.

L'assassinat des Trois Rivières

Sa veuve fut assassinée sur son habitation des Trois-Rivières en avril 1793 ¹¹. Malgré les bruits de Révolution, elle avait acheté d'un M. BRINDEAU, qui quittait la Colonie, une habitation au prix de 600 000 livres payées comptant. Elle emprunta une partie de cette somme à son voisin, M. de GONDRECOURT. Attaqués par les noirs qui voulaient s'emparer de cette somme, Désir et Duroc, fils de Mme BOTREAU ROUSSEL, se défendirent vaillamment. Désir, le sabre en main, était parvenu à se faire jour au milieu des meurtriers, mais il entendit les cris de sa jeune femme qu'on égorgeait et il ne songea plus à conserver sa vie et vint se livrer aux assassins qui le hachèrent à coup de ... ¹²

Ces assassinats accomplis par des noirs étaient dirigés par des blancs, fonctionnaires dans la colonie et nouvellement arrivés de France. Après le meurtre, l'un d'eux courut chez son ami et lui cria en entrant : « Bonne nouvelle, les aristocrates sont égorgés ! ».

Le registre de l'état civil, signé du curé PELTIER, constate que, le 23 avril 1793, furent tués sur leur habitation, madame BOTREAU ROUSSEL et son fils Duroc BOTREAU ROUSSEL.

C'est dans sa chaise à porteurs que votre trisaïeule reçut la mort. En 1870, cette chaise à porteurs existait encore. Le lendemain du crime, on ramassa dans les décombres de la maison incendiée, neuf mille francs qui avaient échappé au pillage et qui furent inventoriés et remis à son fils, Paul BOTREAU ROUSSEL, ce père de Paul BOTREAU ROUSSEL qui, le premier, ajouta le nom de BONNETERRE aux deux premiers.

J'ai lu dans l'Histoire de la Guadeloupe que M. BOTREAU ROUSSEL se mit, le 1^{er} février 1793, à la tête du mouvement qui proclama la fidélité de Marie-Galante à la France. Il organisa une assemblée administrative et lui donna pour secrétaire M. VIDON. Des commissaires furent nommés dans chaque quartier de l'île : BOTREAU ROUSSEL pour le Vieux Fort, ROUSSEL aîné pour le Grand-Bourg. Paul B.R.B., votre arrière-grand-père, perdit toute sa fortune en France. Ses correspondants l'avaient convertie en assignats. Une partie de ses biens à la Guadeloupe furent confisqués. Pourtant, il laissa encore à chacun de ses sept enfants environ cent vingt mille francs. Il mourut jeune et ce fut son fils Théophile qui administra sa fortune jusqu'à la mort de madame B.R.B. qui était née FAVREAU du PLESSIS ¹³.

Parenté avec Joséphine ?

Votre grand-père, lui aussi, a été ruiné deux fois par les révolutions : en 1830 et en 1848. Dois-je vous dire, pour clore cette petite notice sur votre famille, qu'il y avait une parenté assez proche entre votre arrière-grand-mère maternelle, qui était une DECAVERY FAUSCAVE, et Joséphine TASCHER de LA PAGERIE ? Sa fille, madame Théophile,

¹¹ Sur l'assassinat des Trois Rivières, voir l'Histoire de la Guadeloupe d'Auguste Lacour II p. 185.

¹² Fin de page manquant.

¹³ Erreur pour VAVON DUPLESSIS, décédée en 1810. Voir généalogie en annexe.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

avait, paraît-il, une très grande ressemblance avec la pauvre impératrice. Lorsque le général BERTRAND vint à Marie-Galante, il en fut frappé et quand, après la mort de l'Empereur, il vit votre grand-mère, souvent il lui disait : « Comme vous me rappelez Joséphine ! »¹⁴.

Enfance d'Arthur à Marie Galante

Votre grand-père Théophile a eu six fils : Théophile, dit Thersily, Théodore, Jules, Arthur, Amédée et Léon, plus quatre filles, Nelly, Anna¹⁵ et Alphonsine, jumelles, et Louise. A la date où je trace ces lignes, il ne reste que Louise de vivante.

Jusqu'à sa dixième année, votre père vécut à Marie-Galante, tantôt à Pirogue, tantôt à l'Étang Noir¹⁶, chez ses grands-parents maternels. Souvent il m'a raconté ses jeunes années passées en pleine liberté, sans grande surveillance. Bien souvent il a connu de vrais dangers. Un jour que, avec ses frères, dans une de ces courses vagabondes, ils étaient allés jusqu'au bord de la mer, l'idée leur vint de prendre un bain, mais l'un d'eux, qui ne savait pas nager, perdit pied et le voilà entraîné ; votre père se jeta à son secours et le ramena à terre, mais avec beaucoup de peine et peu s'en fallut qu'ils n'y restassent tous les deux. D'autres fois, pendant leur bain prolongé, leurs vêtements laissés sur le rivage disparurent et les voilà obligés de regagner la Pirogue tout nus. Ils étaient grondés mais non corrigés.

Il m'a souvent raconté un épisode de son enfance qui lui était resté gravé dans la mémoire : un jour que, bien fatigué d'une longue course, il s'était endormi dans un coin de la grande galerie de Pirogue, il fut oublié par les domestiques. Mais voilà qu'au milieu de la nuit il est réveillé par une douleur atroce ; il pousse des cris affreux et réveille toute la maisonnée. On accourt et à la lueur des flambeaux on aperçoit, se sauvant, de gros rats qui s'étaient bercés de l'espoir de faire un bon repas avec ses petits pieds. Une autre fois, il sauve la vie de sa maman par son courage et sa présence d'esprit. Elle avait recueilli une pauvre femme blanche dont l'esprit était dérangé. Un jour, cette malheureuse, prise d'un accès furieux, attrape un couteau et se précipite sur votre grand-mère. Votre père, qui était présent, se saisit du fusil de son père et se mettant entre sa mère et la folle, il l'ajuste en lui disant : « Je vous tue si vous touchez à ma maman ! ». Elle, prise de peur à son tour, lâcha le couteau et se sauva.

A cette époque il y avait à Marie Galante un vieux gentilhomme qui avait quitté la France à la suite de quelques fredaines et s'était fait professeur pour gagner sa vie. On le nommait John d'ESTIENNE¹⁷. Ce fut lui qui donna les premières notions de lecture et d'écriture à votre père dont l'application le satisfaisait tant qu'il lui avait prédit les plus grands succès dans l'avenir. Que de fois votre père s'est souvenu de cela lorsqu'il avait quelque déboire

¹⁴ Nous n'avons trouvé aucun lien de parenté entre Mariette Félicité Décavery Faussecave épouse de Julien Antoine Lalung et Joséphine Tascher de La Pagerie. Voir la généalogie ascendante de celle-ci dans GHC 54, novembre 1993, p. 890.

¹⁵ Erreur pour Emma.

¹⁶ Dans les hauts de Capesterre, propriété des Lacavé Faussecave puis de Mariette Faussecave Décavery et de son époux Lalung qui en 1815 en vendent la moitié à Théophile BRB, fiancé de leur fille Marie Félicité. Voir p. 133 de « Marie Galante », op. cit.

¹⁷ Nous ne l'avons pas identifié.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

de potache. Alors il s'écriait : « Ah, pauvre M. d'Estienne, comme vous vous êtes trompé ! ».

Départ pour France

Cette bonne vie de liberté ne devait pas durer toujours. Votre grand-père ¹⁸ Théophile, avait beaucoup d'ambition pour ses fils. Il voulait qu'ils eussent une instruction solide et c'était seulement en France qu'ils pouvaient la trouver. Aucun sacrifice ne lui coûtait pour atteindre ce but. Déjà et depuis longtemps les trois fils aînés, Thersily, Théodore et Jules, avaient quitté la maison paternelle. Ils étaient près de finir leurs études. L'heure de la séparation avait sonné pour Arthur, Amédée et Léon ¹⁹. Ce n'est pas moi qui vais vous la raconter, mais votre père lui-même, car j'ai sous les yeux le récit qu'il en a fait, pour être agréable à votre tante Mathilde ²⁰, et je le transcris fidèlement. Vous y verrez de pauvres enfants abandonnés à eux-mêmes luttant avec énergie pour devenir des hommes :

« Dans les premiers jours de juillet 1833, mon père nous conduisit à la Pointe-à-Pitre pour nous embarquer sur un navire du Havre commandé par un brave marin, M. JOUET. Ma mère et nos jeunes sœurs nous avaient accompagnés au Bourg de Marie-Galante. Je vois encore la scène douloureuse de notre séparation. Ma mère, toute tremblante, toute en larmes, nous tint longtemps pressés sur son cœur. Elle nous couvrit de caresses et appela sur nous la bénédiction de Dieu. Notre sœur aînée, Nelly, n'avait pas sept ans. Elle se suspendit à notre cou. Au moment de partir, ma mère tomba sans force sur un siège. Nelly nous dit qu'elle ne nous reverrait plus. Nos plus jeunes sœurs dormaient ; nous les embrassâmes sans les réveiller. Hélas, nous ne devons plus les revoir : Nelly mourut quinze jours après notre départ ; Anna et Alphonsine la suivirent un mois plus tard. Je n'ai pas revu ma mère.

« Nous ne partîmes pas seuls. Nous avions avec nous un cousin que nous considérions comme un frère. Il avait une sœur appelée Virginie ²¹. Le père de ces deux enfants, le frère chéri de mon père, était mort jeune. Nous ne formions qu'une famille. Anatole devait partir avec nous.

« Dès le lendemain de notre arrivée à la Pointe-à-Pitre, le navire devait mettre la voile. Mon père nous conduisit à bord. Il nous serra dans ses bras, nous rappela en quelques mots les principes d'honneur, nous donna sa bénédiction et descendit dans le canot qui devait l'emporter. Tous en larmes, nous nous précipitâmes sur les bastingages pour le voir encore. Il était debout dans le canot et pendant qu'il s'éloignait il nous jetait ses dernières paroles : « Mes enfants, soyez toujours vertueux, rappelez-vous que la tête d'une épingle qui ne vous appartient pas ne doit pas être touchée par vous ! ».

« Nous étions quatorze passagers, dont sept enfants. Nous essayâmes une tempête épouvantable. Vers la fin du second jour, le capitaine annonça aux passagers qu'il y avait bien peu d'espoir de sauver le navire. En effet, les trois mâts avaient été sectionnés ou s'étaient brisés, les lames avaient enlevé les bordages du navire et tout ce qui se trouvait

¹⁸ Interligne : *grand-père de Papa*

¹⁹ Ils avaient 11 ans, 10 ans et 8 ans et demi.

²⁰ Mathilde Joret Desclozières veuve de Léon BRB (voir généalogie en annexe).

²¹ Anatole o 21/02/1824 et Virginie o 15/12/1826 (qui épousera en 1843 Théodore BRB), enfants de Jean Charles Pierre BRB (+ 1826, à 33 ans) et de Charlotte Thérèse Elisa Mathieu Desmarais.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

sur le pont. L'avant du navire s'était enfoncé sous l'eau et le gouvernail ne fonctionnait plus. Les passagers consternés s'étaient réunis dans une chambre en avant de la dunette. Nos cabines étaient à l'arrière. Anatole, Amédée et moi allâmes trouver Léon qui était dans la même cabine que moi. Nous avons résolu de nous emparer d'une planche de la grande table et de nous y attacher. Nous trouvâmes Léon étendu sur le dos sur sa couchette ; il paraissait plongé dans de profondes réflexions. Popo, lui dis-je, viens, nous allons nous réunir dans la grande salle et lorsque le navire coulera nous nous cramponnerons aux planches de la salle à manger. Sans se déranger, il nous regarda, un sourire effleurant ses lèvres et il nous dit : « Nous ne pourrions pas détacher les planches, et le pourrions-nous que les passagers plus forts que nous s'en empareraient. D'ailleurs, cela ne nous sauverait pas. Et puisqu'il faut mourir, j'aime mieux mourir ici sur mon matelas ! ». Nous trouvâmes qu'il avait raison. Nous nous blottîmes sur sa couchette et nous attendîmes la mort en priant. Un miracle sauva le navire. Sur le matin une lame le prit par-devant et le releva. Le gouvernail put agir. La tempête diminua de fureur. Vers 9 heures, un gros vaisseau américain nous aperçut. Il vint à nous et nous offrit de nous prendre à son bord. Mais le capitaine jugea que son navire pouvait être sauvé et refusa de le quitter.

« Tout l'équipage et les passagers se mirent au travail, les enfants même furent employés aux pompes. On gréa le navire avec des mâts de fortune et vingt jours après nous entrions dans les bassins du Havre. C'est avec tristesse que nous quittâmes après une quarantaine de jours ce navire qui nous avait emportés en France. Il nous semblait en l'abandonnant que nous nous détachions pour toujours de notre pays.

« Ce sentiment peut paraître bizarre. Quel attrait pouvait avoir pour nous ce trois-mâts sur lequel nous avons failli périr et où nous avons eu à supporter quelquefois la mauvaise humeur des marins. Je me souviens, entre autres choses, que le second du navire, pour je ne sais quelle cause, entra en fureur contre Léon, le saisit par le fond de sa culotte et le tint suspendu par-dessus bord, entre ciel et eau, le menaçant de le lâcher s'il ne faisait pas amende honorable. Léon ne souffla pas mot. Saisi de terreur, j'étais resté cloué sur le pont. Cependant, je fis un effort pour délier ma langue et ce fut moi qui criai « Merci ! ». Le marin posa rudement Léon sur le pont en lui disant de ne plus recommencer. Nous lui gardâmes rancune de sa brutalité. Quoi qu'il en soit, le navire nous tenait au cœur et nous pleurions tous en nous en éloignant.

L'arrivée en France

« Le capitaine JOUET nous conduisit chez M. MARTEL, le correspondant de mon père. Nous fûmes reçus dans le bureau. M. JOUET entra le premier, tenant Léon par la main. Il nous présenta. M. MARTEL nous fit assez bon visage, tout en nous examinant comme des colis. Il nous dit qu'il nous attendait depuis longtemps et que si nous étions partis sur son navire, nous n'aurions pas essuyé une si forte tempête et nous serions arrivés plus tôt. Il fit appeler sa femme et nous confia à ses soins. Nous sortîmes avec elle, à l'exception de Léon. M. JOUET demanda et obtint la permission de l'emmener à Engouville ²², promettant de le ramener lui-même le lendemain. Ce brave homme n'avait pas d'enfants ; il avait pris Léon en affection et je l'entendis dire quelquefois : « Si seulement ce petit-là était à moi ! ». Il tenait à le présenter à sa femme. Madame MARTEL nous soigna de son mieux et quatre jours après notre débarquement, M. MARTEL, nous

²² Erreur de transcription pour Ingouville ou Angerville l'Orcher ?

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

trouvant suffisamment déçassés et reposés, nous fit monter avec lui dans la rotonde de la diligence du Havre à Paris. Nous sortions à peine du Havre que nos cœurs furent déchirés par un spectacle nouveau pour nous et bien attendrissant : ce furent des enfants des deux sexes presque nus qui couraient après la diligence, nous tendant leurs petites mains. Nous n'avions pas idée d'une pareille misère ! Nos esclaves eux-mêmes ne tendaient la main que pour n'accepter qu'un cigare. Aussi, tout notre argent eût été semé sur la route si M. Martel ne s'était hâté de nous enlever nos bourses, ne nous laissant que quelques sous pour satisfaire notre charité. La mendicité, la hauteur des maisons, la fadeur des fruits furent les trois choses que nous remarquâmes tout d'abord. La poire fut le seul fruit que nous pûmes manger.

« A cette époque, le trajet du Havre à Paris se faisait en deux jours. On allait coucher à Rouen et le lendemain on entrait à Paris. Les chevaux galopant, le conducteur donnant de la trompette, le postillon faisant claquer son fouet et la foule émerveillée se réunissant dans les rues pour voir passer la diligence. Cinq et quelquefois six vigoureux chevaux traînaient le véhicule. Outre le conducteur, il y avait toujours un postillon sur l'un d'eux qui tenait la tête, celui de gauche. Les relais avaient lieu tous les douze ou quinze kilomètres.

« Nous ne restâmes que deux jours à Paris. Nos frères furent très heureux de nous revoir. Ils pleuraient en nous embrassant et nous faisaient mille questions sur la famille et sur les esclaves, les familiers de la maison. Léon passait des genoux de Thersily sur ceux de Théodore et de Jules. Ils le trouvaient bien petit.

Juilly

« Bien que mon père eût recommandé de nous mettre dans la même pension que nos frères, M. MARTEL prit sur lui de nous conduire à Juilly, dans le département de la Seine-et-Marne, à 40 kilomètres environ de Paris. Cet établissement avait une grande réputation : il était dirigé par l'abbé de SCORBIAC et l'abbé de SALINIS. Ce dernier devint plus tard évêque d'Amiens, puis archevêque d'Auch.

« Les vacances étaient commencées depuis un mois lorsque nous arrivâmes au collège. Nous y restâmes sept ans. Nous y avons beaucoup souffert, mais à côté de nos peines nous trouvions des joies, de bons souvenirs. C'est là que nous apprîmes à connaître notre religion, que nous fîmes notre première communion et que nous puisâmes les sentiments chrétiens qui nous aidèrent à tenir les promesses que nous avions faites à nos parents.

« Nos premiers chagrins commencèrent à la rentrée des classes. Les élèves de la grande cour, déjà âgés, nous regardaient avec curiosité. Sitôt qu'ils pouvaient s'emparer de Léon, qui était petit et délicat, ils se le passaient de mains en mains, comme une poupée, l'appelant petit singe, petit sapajou, et voulant le faire parler pour entendre son langage créole. Je vois encore la figure de mon frère : il restait muet et ses yeux ne me quittaient pas. Je le suivais d'élève en élève, et lorsque, enfin, on lui rendait la liberté, nous nous sauvions dans la cour des petits que nous quitions le moins possible. Le premier hiver, nous pensâmes mourir de froid. Nous nous couchions tout habillés et il fallait employer la force pour nous obliger à quitter nos vêtements pour nous mettre au lit. Nous grelottions la moitié de la nuit.

« Il n'y avait pas au collège de classe préparatoire. On débutait par la 8^{ème}. Or, nous savions à peine lire et nous parlions le français très imparfaitement. Aussi, quelle fut notre

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

déception lorsqu'on remit entre nos mains l'Epit mae historia greco et des dictionnaires latin, français, etc. Comme de juste, nous ne comprenions rien et nous étions toujours les derniers de la classe. Cependant, nous n'étions pas moins doués que les autres élèves et la preuve en est que nous occupions les meilleures places dans les sciences, en histoire, en géographie. Partout où les éléments étaient bien expliqués.

« La première lettre que nous reçûmes de nos parents, environ six mois après notre départ, nous apprit la mort d'Anatole, celle de nos trois sœurs et de notre oncle LALUNG²³, le frère de ma mère. Nous fûmes bien malheureux et nous pensions avec désespoir que lorsque nous retournerions à Marie-Galante nous trouverions de grands vides dans la famille. En général, lorsque nous recevions une lettre de nos parents, nous nous réunissions pour la lire et relire. Il y avait dans la cour de gros platanes. C'est à l'abri de ces arbres que nous nous réunissions. Pendant plusieurs jours, la lecture de nos lettres entretenait nos courages, puis nous nous laissions aller au courant de la vie du collège, à notre paresse naturelle, jusqu'à ce qu'une nouvelle lettre vînt nous rappeler la nécessité d'arriver à une position honorable. Nous avons, au milieu de notre isolement, trouvé au collège des marques de sympathie, de pitié peut-être pour notre jeunesse. Elles venaient des bonnes sœurs employées au service de la lingerie et de l'infirmerie. Léon surtout était l'objet de leurs soins ; elles venaient le chercher pendant les récréations, les jours de grand froid, pour l'emmener dans un appartement bien chauffé et il revenait vers nous les mains et les proches pleines de friandises. Tous les jeudis, tous les dimanches, nous trouvions au fond de notre sac à linge une surprise des bonnes sœurs de la lingerie. C'était une pomme, des fruits secs, etc.

« Quant aux sœurs de l'infirmerie, c'était bien mieux encore. Elles nous donnaient des sirops, de la jujube. La Supérieure, la sœur Saint-Symphorien, sitôt qu'elle nous savait indisposés, venait nous chercher, nous conduisait de son autorité à l'infirmerie et nous y gardait le plus longtemps possible. Aussi, toutes les fois que nous la rencontrions, nous nous mettions à tousser. Cette ruse réussissait toujours.

« Nous ne fûmes pas heureux au collège. Nous n'avions pas, comme nos camarades, des parents qu'ils voyaient souvent, chez lesquels ils allaient en vacances. Pendant sept ans, M. MARTEL nous fit venir au Havre trois ou quatre fois, mais jamais ensemble.

« Le Père QUENTIN, l'économe du collège, était chargé de nous compter deux francs par mois ; il retenait sur cette somme cinquante centimes pour les dégradations générales. Il nous restait un franc cinquante, soit 0fr 05 par jour, comme les soldats. Nous mettions de côté la part du pauvre, de quoi nous acheter du papier et des plumes ; le reste servait à bonifier nos goûters. C'est-à-dire que nous mangions presque toujours notre pain sec. Tous les jeudis, nous allions nous promener dans la campagne. Nous trouvions à la porte du collège une quantité de pauvres gens qui nous demandaient l'aumône. Parmi eux, nous avons distingué une vieille femme d'une ressemblance parfaite, trouvions-nous, avec une esclave qui avait élevé ma mère et tous ses enfants, et qui s'appelait Jeannette. Nous la nommions Da Jeannette (en créole le mot « Da » signifie « nourrice »). Nous nous figurions que cette vieille n'était autre que notre pauvre bonne qui revenait dans ce monde pour veiller sur nous. Une partie de notre argent lui était réservé. Elle avait fini par nous connaître et lorsque les élèves paraissaient à la porte, elle nous cherchait et ses yeux rayonnaient lorsque nous étions aperçus. Vers le milieu du mois, nous n'avions plus

²³ interligne de Féréol

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

d'argent à lui donner, mais elle ne nous suivait pas moins aussi loin que ses béquilles le lui permettaient, nous bénissant et priant pour nous. Nous ne lui adressions cependant jamais la parole. Nous nous éloignons après lui avoir remis notre obole, nous contentant de la regarder de loin. Un jour, nous ne l'aperçûmes pas et ce fut en vain que nous la cherchâmes les jeudis suivants. Nous en conclûmes que c'était bien Da Jeannette et qu'elle était retournée au ciel. Notre instruction religieuse avait été négligée, nous avions la superstition et les croyances des esclaves auprès de qui nous avons été élevés. Nos parents nous avaient appris à réciter des prières que nous ne comprenions pas, nous ne savions rien du catéchisme et de l'Histoire sainte. Aussi fûmes-nous extrêmement touchés en écoutant le récit de notre religion, de ce que Dieu s'est fait homme pour nous. Dans toutes nos lettres nous parlions à nos parents de cette religion que nous supposions qu'ils n'avaient pas le bonheur de connaître. En grandissant, nos idées se sont modifiées sur plusieurs points, mais l'impression sur nos cœurs d'enfants fut grande.

Après le collège

« Nous grandîmes dans ce collège et, en 1839, je le quittai pour aller à Paris dans une école préparatoire pour Polytechnique. Quelques mois après, en 1840, la guerre étant sur le point d'éclater entre la France et l'Angleterre, M. MARTEL, notre correspondant, craignit de ne plus recevoir les fonds nécessaires à l'éducation de tant d'enfants. Il consentit à me laisser à Paris, mais il rappela mes frères et mes cousins au Havre et les embarqua sur un trois-mâts qui allait faire voile pour la Pointe-à-Pitre. La veille de leur départ, un ami de mon père rencontra Léon sur le pont du navire et, surpris de voir ce petit collégien, il l'interrogea et apprit ainsi que ces pauvres enfants allaient quitter la France sans avoir fini leurs études. Il les ramena chez M. MARTEL et se rendit caution de mon père pour une forte somme. Il décida que mes frères seraient au lycée de Caen où les études étaient meilleures qu'à Juilly.

« Lorsque mon frère Léon eut fini ses études, mon père décida que, pour le récompenser, il irait passer un an auprès de ses parents. C'est ce qui lui permit de revoir ma mère et aussi de se retrouver avec notre frère Jules qui était enseigne de vaisseau sur une frégate stationnaire à la Guadeloupe. Amédée était entré à Centrale en 1844.

« Ce fut pendant le séjour de mon frère Léon à la Guadeloupe, en 1844, que ma bonne mère nous fut enlevée. Elle mourut comme une sainte et fut bien regrettée des esclaves qui l'appelaient « l'Ange du Bon Dieu ». Sa charité était une ruine. Elle ne possédait rien en propre et se dépouillait de tout au profit de ceux qui venaient lui exposer leurs besoins. Selon mon désir, elle fut enterrée aux flambeaux, la population entière suivant son convoi. »

Ici, mes chers enfants, se termine le récit que votre père a fait de sa jeunesse et de celle de ses frères.

Saint-Cyr

Il avait quitté Juilly en 1839 pour préparer Polytechnique. En cette même année, il eut une maladie qui faillit l'emporter et il serait sans doute mort si, précisément à cette époque, son père qui était venu en France voir ses fils ne s'était pas trouvé près de lui. Le médecin qui lui donnait ses soins s'était trompé dans son diagnostic et le traitait à rebours. Il m'a souvent raconté que pendant quelques heures il était resté en syncope, gardant

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

cependant la perception de ce qui se disait autour de lui et il entendait la garde dire « Il est mort ! » et mon père de répondre « Moi, je vous dis que non, il ne l'est pas ! ». Après cette maladie, il quitta l'institution Jouglas pour aller chez M. BARBAT dont les élèves suivaient les cours du lycée Saint-Louis. Il ne fut pas reçu à Polytechnique. Il attribua son échec à ce qu'il était allé passer ses examens à Rennes où il avait perdu du temps. L'année suivante, en 1843, il fut reçu à Saint-Cyr.

Son séjour à Saint-Cyr ne lui a laissé que de mauvais souvenirs. Les brimades, à cette époque, étaient cruelles. Son ancien était méchant, il n'avait même pas le courage de ses actes, car votre père l'ayant provoqué, il s'arrangea de manière que la rencontre n'eût pas lieu. Ayant été pris pour responsable, son temps se passait à la salle de police ; il était alors si malheureux, si découragé, qu'il écrivait à sa famille des lettres navrantes. Je les ai lues, elles m'ont fait saigner le cœur

Enfin, en 1845, il sortit de cette galère et entra au 47^{ème} régiment de ligne. Le choix de ce régiment, alors en garnison à Caen, lui fut inspiré par le désir d'être auprès de son frère Léon qui faisait son Droit dans cette ville. Pendant quelques mois, les deux frères furent bien heureux. Depuis si longtemps ils vivaient isolés, sans amis, sans parents. Le bonheur d'être réunis leur semblait bien doux.

La mort de Jules

De longues années s'étaient écoulées depuis que votre père avait quitté sa famille et sa chère île. Son désir de les revoir était encore animé par les récits de Léon sur le voyage qu'il venait de faire. En 1846, il demanda et obtint un semestre et s'embarqua au mois de juin sur un petit trois-mâts du Havre. Ces six mois passés auprès des siens furent dans sa vie comme un oasis au milieu du désert. Son cœur se dilata dans cette atmosphère de tendresse. Son père, sa grand'mère, ses tantes étaient si heureux de le revoir après tant d'années. En février 1847, il fallut dire adieu à cette douce vie et revenir en France. Il rejoignit son bataillon à Saint-Lô où il avait été détaché. C'est dans cette ville qu'il apprit la mort de Jules. Ce fut une grosse douleur pour lui, car votre oncle était considéré par ses frères comme la perle de la famille. Son avenir s'annonçait sous de brillants auspices, il était admirablement doué et l'on comptait sur lui pour faire briller la famille.

Afin que vous sachiez comment ce déplorable malheur eut lieu, je vais transcrire ici la lettre par laquelle un de ses amis en instruisit la famille :

« Monsieur, j'ai un devoir bien pénible à remplir auprès de vous. J'hésite, et pourtant il faut me résoudre à vous donner une nouvelle qui va porter le deuil dans votre famille. Dans les premiers jours de février 1847, le bâtiment à vapeur « le Sultan » sur lequel j'étais embarqué, partit pour Montevideo par le fleuve Uruguay conduisant le général RIVEIRA. BONNETERRE, détaché du « Grondeur » et commandant une grand baleinière appartenant à ce navire, nous suivait à la remorque. Arrivé devant l'île de Vizcaino ²⁴, le général RIVEIRA, pour effectuer un passage de troupe, demanda au commandant de la station française dans l'Uruguay l'appui de plusieurs embarcations armées en guerre. BONNETERRE se rendit avec sa baleinière sur le lieu de l'opération, à environ une lieue de notre mouillage. Nos embarcations, assaillies par une vive fusillade, ripostèrent en

²⁴ Île de Vizcaíno, à la confluence entre le Río Negro et le Río Uruguay.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

tirant à mitraille dans le fourré où se tenaient cachés nos ennemis. BONNETERRE, après une heure et plus d'une lutte périlleuse, toujours en premier, posté dans sa baleinière, tomba frappé d'une balle traversant la poitrine. Un matelot de la « Chimère » partagea son malheureux et glorieux sort. On ramena notre pauvre ami mourant à bord du bâtiment à vapeur « La Chimère ». Pendant le long trajet, oubliant ses souffrances, il consolait le matelot blessé étendu à ses côtés. Il a vécu encore trois heures après son arrivée à bord de ce dernier navire. J'ai assisté à sa mort courageuse et j'ai reçu ses dernières paroles. "Tu écriras à mon père et tu lui diras que je meurs en les aimant tous". Quelques instants après, il expirait dans nos bras et il ne restait de notre ami qu'un souvenir que nous conservons tous.

« Voici quels ont été, monsieur, les derniers moments de votre pauvre frère. Si quelque consolation est permise à votre douleur, vous la trouverez, je l'espère dans la pensée qu'il est mort en faisant son devoir comme seul un noble et courageux homme peut le faire. Son corps fut enfermé dans un cercueil de plomb et ce dernier dans un en bois a été rapporté à bord du « Sultan » à Montevideo où, dans un enterrement touchant, nous l'avons déposé avec bien des regrets et des larmes. M. le baron DEFFANDIS, ministre de France ²⁵, monsieur l'amiral LAINÉ ²⁶ et toutes les principales autorités étrangères assistaient nombreux au cortège qui accompagna votre frère à sa dernière demeure. Le corps de notre ami, provisoirement déposé dans un caveau, est aujourd'hui dans une place réservée par le gouvernement montevidéin aux braves qui périrent pour la défense du pays. Nous lui avons fait ériger un tombeau avec une courte inscription qui rappelle l'événement qui nous priva de notre meilleur camarade. Le tombeau est entouré d'un grillage de fer. C'est le 10 février; vers trois heures que BONNETERRE fut blessé. Il a vécu jusqu'à neuf heures du soir.

« Permettez-moi, monsieur, en achevant ce douloureux récit d'un événement si terrible pour votre famille, de vous exprimer combien la part que je prends à votre deuil est grande et sincère. Recevez, monsieur, mes compliments de condoléances et mes sentiments affectueux. Ces derniers mots sont permis à celui qui vous aimait pour avoir souvent parlé de vous avec ce pauvre Jules. »

Cette lettre était adressée à Théodore par M. de BLEVILLE. Votre grand-père faillit mourir de douleur. Quand je la vis, plus de vingt ans après, il ne se lassait pas de parler de ce fils si cher et il me raconta une chose bien bizarre :

La nuit qui suivit la mort de Jules, votre grand-père à Pirogue, Théodore au Grand-Bourg à Marie-Galante, votre père, à bord du navire qui le ramenait en France, eurent la même vision, ou si vous aimez mieux, firent le même rêve. Jules parut devant leurs yeux, il montrait sa poitrine percée d'une balle et leur disait : « Je suis mort ». Votre père, rudement secoué par ce rêve, monta sur le pont pour échapper à l'impression pénible qu'il ressentait. Au bout d'un moment, il regagna sa couchette. Mais aussitôt endormi, la triste apparition vint encore le visiter.

²⁵ Antoine Louis, baron Deffandis, ministre plénipotentiaire de France dans le Río de la Plata.

²⁶ Pierre Jean Honorat dit Émile Lainé, 1796-1875.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Les événements de juin 1849 à Marie Galante

En rentrant en France, votre père fut à Saint-Lô, mais il y resta peu de temps, le 47^{ème} ayant été envoyé à Nantes. Il fut détaché à Savonnières, et c'est là qu'il reçut sa nomination de lieutenant, en décembre 1848. Les événements politiques qui s'accomplirent à cette époque furent la cause de la ruine de votre grand-père : je crois intéressant pour vous de vous transcrire deux lettres que votre père et Léon, son frère, reçurent de leurs parents à cette époque. L'un est de Théodore, l'autre d'Amédée. Ce sont de vrais documents qui vous feront connaître tout ce qui s'est passé.

Lettre de Théodore :

« J'ai de tristes nouvelles à vous donner. Nous avons eu à Marie-Galante nos journées du 25 et du 26 juin et notre famille a été victime des insurgés. La Pirogue est en cendres. La maison principale, le moulin, la case à bagasse, le parc à mulets, le parc à bœufs sont brûlés. Tout, même les plantations. La sucrerie, seule, a échappé comme par miracle. Le linge, le mobilier, l'argenterie ont été la proie des flammes ou des brigands. Je vais essayer de tracer le tableau des affreux événements qui ont bouleversé notre malheureux pays et causé notre ruine. Les élections législatives devaient avoir lieu à la Guadeloupe les 24 et 25 juin. Depuis quelque temps on pouvait remarquer qu'il y avait de l'agitation parmi les travailleurs noirs. Les meneurs parcouraient la campagne faisant de la propagande socialiste et communiste, bouleversant les esprits et soulevant les masses. Deux combinaisons étaient présentées au choix des électeurs. Le parti de l'ordre portait M.B. et M.R. ²⁷, les anarchistes voulaient MM. S. et P. ²⁸. Les partisans de ces derniers disaient que M.B. était vendu aux blancs, que s'il était nommé il les ferait mettre en esclavage, qu'il fallait à tout prix faire échouer sa candidature. MM. S. et P., au contraire, étaient leurs vrais amis, lesquels nommés feraient dans les colonies le partage des terres entre les nouveaux affranchis. Ces affreuses insinuations trouvaient de l'écho parmi les travailleurs si ignorants et si crédules. On savait partout que sur les habitations les noirs s'armaient de piques. Ils parlaient de guerre, de vengeance, de la liberté que les blancs voulaient leur ravir. Le 24 juin arriva. Votre père, en qualité de maire de Grand-Bourg Campagne, présidait le collège électoral dans cette commune. La mairie était établie depuis quelques mois dans la maison principale de Pirogue. Pour protéger la liberté des élections, le gouvernement avait placé sous les ordres du maire quinze hommes d'infanterie de marine, commandés par un sergent, deux gendarmes et vingt hommes de chasseurs à cheval de la milice. La journée du 24 se passa sans grande émotion. Les élections se faisaient avec assez de calme. Un mulâtre avait bien essayé d'exciter le désordre, mais mon père l'avait prévenu que si par ses paroles ou par ses actes il troublait la liberté des élections il se verrait dans l'obligation de le faire arrêter. Ce mulâtre se contenta donc, le 24 juin, de faire sa propagande, de distribuer des bulletins et de détruire ceux qui portaient le nom de ses adversaires. Le moment n'était pas encore venu de frapper le grand coup que lui et les siens méditaient.

« Le lendemain 25, dès six heures du matin, avant l'ouverture du bureau qui devait avoir lieu à 8 heures, une foule immense entourait les abords de la mairie. Un fait digne de remarque, c'est qu'il se trouvait là non seulement les électeurs qui n'avaient pas eu le temps de voter la veille, mais encore tous ceux qui avaient déposé leur bulletin et un grand nombre de cultivateurs des communes de Saint-Louis et de la Capesterre. Chacun

²⁷ BISSET et RICHARD.

²⁸ SCHËLCHER et PERRINON.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

se demandait ce que venaient faire dans la commune les électeurs étrangers et ceux qui avaient déjà voté. Evidemment, ils avaient un projet à exécuter.

« A 8 heures du matin, votre père s'avança auprès de la foule et dans une allocution pleine de sagesse et de modération, il engagea les cultivateurs étrangers à se retirer, ainsi que ceux dont la présence n'était pas nécessaire, ayant déjà voté. Il exhorta aussi les électeurs à voter sans confusion et à se présenter par deux à la fois dans la salle de la mairie. Ces paroles furent accueillies par des murmures. Les uns répondaient qu'ils ne se retireraient pas, les autres qu'ils ne voteraient pas avant l'arrivée de leur chef, ce dernier étant le mulâtre, alors qu'il avait reçu du commandant de l'île de rester en ville pour faire son service de milicien. Il n'avait aucune bonne raison pour justifier sa désobéissance et était sous le coup d'une accusation criminelle pour avoir tenu des propos séditieux tendant à exciter la guerre civile, disant de plus "qu'avec quatre hommes comme lui, à Marie-Galante, toutes les têtes des blancs sauteraient". Il arrive et la foule l'entoure. On lui répète les paroles du maire ; il encourage les cultivateurs, leur dit qu'ils sont libres, qu'on ne peut les écarter de la mairie. Ces paroles sont accueillies par des cris de vengeance et l'émeute commence. Mon père ordonne l'arrestation de CÉTOUT ; deux gendarmes et un garde-champêtre le saisissent. Aussitôt la foule se rue sur les agents de la force publique voulant délivrer leur chef, emmené au Bourg pour être livré aux mains de la justice. L'insurrection grandissait, tous se trouvant armés de piques, de coutelas et même de fusils, poussant des cris de mort et de vengeance. Plusieurs chasseurs accompagnant l'escorte furent blessés ; le capitaine NAUDIN, commandant le brick de guerre, envoya une compagnie qui chargea à la baïonnette ; la garnison se déploya sur la savane du Bourg avec deux pièces d'artillerie, et les insurgés se ruèrent sur la campagne. »

Lettre d'Amédée complétant celle de Théodore :

« Les insurgés entourèrent entièrement notre malheureuse habitation et nous déclarèrent que notre dernier jour était venu. Nous n'avions pas peur. Tous les blancs présents, au nombre d'une vingtaine, étaient bien armés et nous avions quinze hommes de troupe, très déterminés. Papa, qui dans toute cette malheureuse affaire a montré le plus grand calme et la modération la plus entière, voyant que la maison était menacée d'être envahie, fit battre le tambour et, précédant le piquet de soldats, descendit du glacis et se porta devant des révolutionnaires qui stationnaient en avant du moulin et de la sucrerie. Il harangua la foule, les engagea à se retirer, mais ses paroles furent vaines ; et encerclés et envahis de toute part, force nous fut de faire nos préparatifs de départ. Papa ordonna d'atteler une charrette et un cabriolet pour recevoir les femmes et les enfants, plus les effets que l'on pouvait emporter. Il fit alors trois sommations à ces malheureux, mais tout fut inutile.

« J'arrivai alors sur les lieux au moment où commençait le feu, force me fut de prendre rang parmi eux avec les fantassins ; nous tirâmes, tous les cultivateurs tombèrent : un mort et deux blessés grièvement. Nous étions sous une grêle de pierres et d'autres projectiles. Déjà le feu était mis dans deux des pièces de cannes à la borde de Ducos, prélude de plus grands désastres. Derrière chaque buisson, dans chaque cavité se tenait un mulâtre qui nous tirait des coups de fusil ; la providence veillait sur nous, pas un blanc ne fut atteint. Papa continuait à garder son calme, il n'avait pas d'arme et nous exhortait à ne pas faire feu puisque personne n'était atteint. Mais tout fut incendié. Par miracle, la sucrerie et la vinaigrerie n'ont pas été brûlées. Nous sommes entièrement ruinés. C'est à sa situation de maire que mon père doit d'avoir tout perdu. Dieu veuille que le

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

gouvernement vienne à notre secours. On s'attend d'un instant à l'autre à une grande insurrection. » ²⁹

Vous voyez par ces lettres dans quelle situation affreuse votre grand-père et les siens se trouvèrent. Pendant un mois ils vécurent bien malheureux. Il m'a dit qu'il eut pour unique ressource le prix d'une chaudière en cuivre qu'il réussit à vendre, et aussi le prix d'une belle soupière en argent qu'il avait emportée. Sa belle-sœur Antonia qui, plus tard, devint sa femme, déploya dans ces tristes circonstances beaucoup de savoir-faire. Aidée par une brave femme nommée Edélie, il se mit à faire un petit commerce de sucreries. Edélie allait les vendre et le petit bénéfice qui en résultait alimentait le ménage.

Léon avocat

Petit à petit le calme s'était fait. Votre grand-père recommença à travailler. Il n'eut d'abord que les quatre travailleurs français qu'il avait ramenés lors de son dernier voyage en France. Vous pensez bien que votre père ressentit durement le contre-coup de ces désastres. Mais ce fut votre oncle Léon qui se trouva dans la plus triste position. Il faisait son droit et, ne recevant plus rien, il n'aurait su que devenir si votre père n'avait partagé avec lui sa modeste solde de sous-lieutenant : 120 francs pour deux, c'était bien peu, mais enfin avec cela on ne meurt pas de faim. Votre père obtint la permission de lui faire apporter ses repas de la cantine et cela lui coûtait trente francs par mois. Il lui en restait encore autant pour sa chambre de soldat et son blanchissage. Il trouva du crédit chez ses maîtres-ouvriers pour lui et pour son frère. Il contracta cent francs de dettes. La première robe d'avocat de Léon fut faite par le maître tailleur du 47^{ème}.

Au 47^{ème} de ligne

Plus d'un an se passa ainsi avant que votre grand-père pût venir en aide à ses fils. De Nantes, le 47^{ème} était allé tenir garnison à Angers. Après, il fut envoyé à Givet. C'est dans cette ville qu'Alfred BONNETERRE, le cousin de votre père ³⁰, vint s'engager. Votre pauvre papa fut pour lui un mentor et un protecteur pendant de longues années. Le climat des Ardennes ne convenant pas à votre père, il partit sans regret quand son régiment fut envoyé à Lyon. Là il se trouva sous le commandement du maréchal CASTELLANE ³¹, célèbre par ses excentricités. C'est à Lyon, le 29 décembre 1854, qu'il fut nommé capitaine. Après Lyon, c'est à Embrun que le 47^{ème} va tenir garnison. Votre père est détaché au Fort Queyras, dans les Alpes. Il y passa un hiver des plus tristes, n'ayant pour unique distraction que la chasse qui se faisait dans des conditions très périlleuses.

Campagne de Crimée

A cette époque, la guerre se déclara entre la France et la Russie ³². Le 47^{ème} fut un des premiers régiments envoyés en Orient, mais le bataillon de votre père devait rester à

²⁹ On peut remarquer qu'il n'y a pas un mot sur la « Mare au punch », épisode semi-léger exploité par le tourisme. On a dans ce récit le point de vue des habitants, qui n'est jamais rapporté dans les récits historiques.

³⁰ Né le 27/04/1832, fils de Joseph et Anne RABY.

³¹ Esprit Victor Elisabeth Boniface, comte de Castellane, maréchal de France et pair de France, né à Paris le 21 mars 1788, et mort à Lyon le 16 septembre 1862 (Wikipedia).

³² 1853-1856.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Embrun. Quel chagrin pour lui, si désireux de partir avec ses camarades, de rester enfoui dans cette petite ville. Dès ce moment, une seule idée le posséda : trouver un permutant et aller prendre sa part des périls. Un instant il se croit au comble de ses vœux, mais l'officier avec lequel il négociait sa permutation lui manque de parole. Il faut chercher autre chose. Le temps passe, enfin il obtient satisfaction avec un capitaine de son régiment. Il s'embarque à Marseille à bord de « l'Iéna », mais la malchance le poursuit. Il attrape une sorte de dysenterie pendant la longue traversée. Le gros temps force le navire à rester à l'entrée des Dardanelles du 14 au 30 août. Ils ne mouillent devant Sébastopol que le 7 septembre, la mer étant si mauvaise qu'ils ne peuvent entrer dans le port de (blanc). Ils entendaient l'assaut se donner et ne pouvaient y prendre part, c'était navrant pour eux. Ce fut le 9 seulement qu'on put mettre à terre les passagers de l'Iéna et c'est pour cela que votre Père n'eut pas la médaille commémorative de la Campagne de Crimée. Du reste, il semble qu'en permutant il soit allé contre les voies de la Providence car, pour lui, cette campagne fut tout heur et malheur. Débarqué en septembre, dès décembre il tomba malade du typhus, sans avoir assisté à aucun combat mais ayant éprouvé de très grandes fatigues dans le service des corvées de ravitaillement de bois, etc. Il est transporté à l'ambulance de la 1^{ère} division du 6^e corps à Balaklava. Pendant 40 jours, il reste entre la vie et la mort, aussi mal soigné que possible. Enfin on l'évacue sur Constantinople et on lui donne un congé de convalescence pendant que les hostilités étaient suspendues. Cette suspension était le prélude de la paix et le 47^e rentra en France et fut envoyé à Paris.

Ce fut à Bayeux en partie, près de votre oncle Léon qui y occupait alors la place de substitut, que le congé de votre Père se passa. Sa santé avait été si ébranlée qu'il pensa à permuter ou à se faire nommer dans les bureaux arabes en Algérie, afin d'avoir un climat plus chaud. Je ne sais pourquoi il ne donna pas suite à ce projet. Toujours est-il qu'il rejoignit son bataillon à Dieppe.

En 1856, il fit un voyage aux Antilles et passa six mois près des siens. On voulait lui faire donner sa démission et se marier dans le pays mais il ne le voulut pas et, du reste, son Père ne l'y engageait pas non plus.

Le mariage

Après Paris, c'est à Strasbourg que le 47^e est envoyé, il faisait partie de l'armée d'observation chargée de surveiller les Allemands pendant la guerre d'Italie. Les officiers espéraient toujours qu'on allait leur faire voir le Rhin mais les événements d'Italie n'amenèrent pas les complications qu'on avait redoutées. Votre Père fut détaché à Schelestadt ³³, il en avait gardé un bon souvenir, son goût pour la chasse ayant eu l'occasion de s'y satisfaire. Puis les Alsaciens sont de braves gens, très hospitaliers. En 1859 commençait la campagne de Chine, il fit les démarches pour y être envoyé mais ne les continua pas car son frère et sa belle-sœur ³⁴ le décidèrent à abandonner ce projet et à se marier.

Il vint en permission à Caen au mois d'octobre 1859. Par l'entremise de M^e LANCELIN, cousin de mon Père, nous fîmes connaissance le 7 novembre. Votre Père, accompagné des siens, vint à May chez mes parents pour la demande qui fut agréée. Mes parents et moi avons été séduits par la distinction de votre Père; son honorabilité, celle de sa famille,

³³ En français Sélestat, dans le Bas-Rhin.

³⁴ Léon et Mathilde Joret Desclozières.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

sa position le rendaient un parti très désirable et presque inespéré pour moi car mon Père et ma Mère avaient été si humiliés par le mariage de mon frère ³⁵ qu'ils vivaient très retirés, ce qui rendait mon établissement assez difficile, surtout étant donné ma ferme prétention d'entrer au couvent plutôt que de me mésallier. J'avais 18 ans, j'étais plutôt bien que mal, j'apportais en dot une terre de famille, la ferme d'Ecajeul ³⁶ évaluée dans mon contrat 40 000 francs, plus 5 000 francs de trousseau. Ma famille est une des plus honorable et des plus vieilles de Normandie. J'ai vu dans le livre de Chamillart ³⁷ sur les familles normandes qu'en 1463, les de Sainte-Marie faisaient déjà preuve de noblesse. L'auteur parle d'un sr Guillaume de Sainte-Marie âgé de 43 ans qui habitait la commune de May à cette époque. Nos armes étaient écartelées d'or et d'azur.

Le jour où je suis devenue la femme de votre Père a été le plus heureux de ma vie. Lorsque pendant 30 ans on a été la compagne chérie d'un homme tel que lui, on n'a aucun bonheur plus grand à envier. Et maintenant, sans la pensée de mes plus jeunes enfants, je n'aurais pas d'autre désir que celui d'aller le rejoindre là où il est. C'est dans la petite église de May que nous fûmes mariés, le 9 février 1860. J'avais été baptisée dans cette église, j'y avais fait ma première communion et, sous les dalles que foulait nos pieds en nous approchant de l'autel, reposaient plusieurs générations de mes aïeux. Notre mariage fut un événement dans le village. Suivant l'usage, on nous offrit des fleurs et un cadeau. Le cadeau consistait en six couverts d'argent. Votre Père y répondit en remettant un rouleau de 500 francs au jeune et à la jeune fille qui nous le présentaient, afin qu'ils puissent boire à notre santé avec leurs camarades. Mes parents offrirent une collation monstre : 50 livres de galettes et une demi-barrique de vin. Les témoins de votre Père étaient son frère Léon et M. Edouard TIPHAIGNE. Les miens, mon oncle de LA FAVERIE, frère de ma Mère, et M. LANCELIN, cousin germain de mon Père et mon parrain.

Strasbourg - naissance de Georges

Nous restâmes à May jusqu'à la fin de février. Dans les premiers jours de mars, nous nous mîmes en route pour Strasbourg. C'était la première fois que je quittais ma famille et ma pauvre Maman eut bien du chagrin, bien qu'elle soit rassurée sur mon sort ; déjà elle avait pu apprécier votre Père qui n'a jamais cessé d'être pour elle le plus affectueux des fils.

Votre Père voulut me faire voir Paris et nous y restâmes huit jours.

C'est à l'hôtel de Paris que nous descendîmes à Strasbourg. Je vois encore cette pauvre ville devenue prussienne. Nous trouvâmes un petit logement au troisième dans la rue des

³⁵ Nous n'avons pas trouvé le mariage à May. Au recensement de 1851 : Jules de Ste Marie, 53 ans ; Angelina de Lafaverie sa femme, 50 ans ; Augustine de Ste Marie 10 ans ; Lucien de Ste Marie leur fils, 18 ans ; Delphine Accard femme de ce dernier, 18 ans ; Fernand de Ste Marie leur fils, 2 mois ; Marie Penon, mère du chef de ménage, 75 ans ; une servante et un domestique. Au recensement de 1856 pas d'autre enfant que Fernand, 5 ans, plus de Marie Penon, ni d'Augustine qui devait être au couvent pour études. En 1861, le couple des parents, 62 et 60 ans, celui de leurs fils et belle-fille, 28 ans, mais plus de fils de ceux-ci (absent pour études ?), Augustine de Ste Marie leur fille, 20 ans, avec son fils Jules [sic, c'est Georges Arthur, voir plus loin] Bonnetterre, 5 mois ; et 3 domestiques.

³⁶ A Englesqueville-la-Percée, aujourd'hui haras ?

³⁷ Guy Chamillart, Généralité de Caen. Recherche de la noblesse faite en 1666, Caen 1887-1889

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Veaux que nous fîmes meubler gentiment. Jamais dans la suite nous ne nous sommes rappelé cette première installation sans être émus. Notre bonheur n'était pas exigeant ; il se contentait de peu et consistait surtout dans l'affectueuse tendresse que nous éprouvions l'un pour l'autre. Du reste notre budget était très modeste et pour l'équilibrer il fallait être raisonnables ; heureusement à cette époque la vie était bon marché et avec nos 430 francs par mois nous n'étions pas malheureux.

En septembre, votre Père demanda un semestre que nous passâmes à May et pendant lequel Georges fit son apparition, le 7 novembre à 6 heures du matin. Sa venue fut une grande joie pour nous tous, votre Père adorait les enfants et désirait un fils. Le cher enfant, dans son premier âge, n'était pas beau mais, malgré cela, tout le monde le proclamait charmant ; on épiait son sourire comme un rayon de soleil. Mon pauvre Papa était si idolâtre de son petit-fils que, quand Georges eut quitté May, il avait pendu son petit soulier à la tête de son lit. Ces six mois nous parurent bien court.

Le bataillon de votre Père étant encore pour six semaines à Wissembourg, il fut convenu qu'il partirait seul et que j'irais le retrouver à sa rentrée à Strasbourg. C'est ce qui eut lieu, le laissai Georges à sa Bonne-Maman. En arrivant à Strasbourg, je trouvai votre oncle Alfred ³⁸ de retour des colonies où il venait de passer un an. C'était un beau militaire et un brave garçon; il n'a jamais cessé de nous témoigner l'affection la plus dévouée.

En octobre 1861, le 47^e quitta Strasbourg. Nous regrettâmes cette jolie ville qui offrait beaucoup d'agréments : des promenades superbes, un excellent théâtre, le voisinage de Bade et la facilité de faire des excursions charmantes dans les Vosges et de l'autre côté du Rhin. Votre Père pouvait y chasser dans les environs qui étaient très giboyeux. Pendant ce second séjour à Strasbourg, j'occasionnai de grandes inquiétudes à mon pauvre Arthur; pendant trois jours il en resta sans manger. Son ordonnance ne pouvait se consoler d'être obligé d'enlever intacts tous les mets qu'il lui servait. Est-ce possible, disait-il, que le capitaine reste ainsi sans manger parce que Madame est malade ?

Cambrai - naissance de Marcel

Au mois d'octobre, je revins trouver ma Mère et Georges pendant que le régiment faisait route de Strasbourg à Cambrai, la nouvelle garnison. Les étapes se faisaient à pied et il y en avait au moins 30. Nous étions navrés d'aller dans le Nord, votre Père surtout, qui se souvenait de Givet. Pour comble de malheur, son bataillon fut détaché à Landrecies, vilaine petite place forte où on ne pouvait se loger. Quels vilains souvenirs ce nom de Landrecies nous rappelait ! Georges, que nous eûmes l'insigne folie d'emmener avec nous, faillit y mourir; le changement de lait lui donna une inflammation d'intestin compliquée d'une bronchite. Nous le crûmes perdu, nous appelâmes ma pauvre Maman qui accourut. Alfred fut la chercher à Paris, elle resta un mois avec nous puis ramena le cher petit à May où il ne tarda pas à reprendre sa bonne santé. Mais ce fut une fière leçon qui nous servit pour Marcel.

Après un séjour de six mois, le bataillon fut relevé. Nous passâmes trois mois à Valenciennes puis nous rentrâmes à Cambrai. A cette époque je fis la connaissance de votre tante Marie ³⁹ qui était venue en France pour la santé de sa fille, je passai huit jours

³⁸ Cousin et non frère de leur père, voir plus haut.

³⁹ Epouse de Théodore BRB.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

chez elle à Passy en me rendant à May où votre Père vient passer une permission d'un mois. Il fit aussi la garnison du Quesnoy, autre place forte dans le genre de Landrecies. Cette année-là, en 1863, le 47^e fut envoyé au camp de Châlons. Peu de temps avant, votre Père m'avait ramenée à May pour mes couches de Marcel qui vint au monde le 27 avril à 11 heures. Nous espérions une fille, ma Mère surtout, elle fut un peu déçue, mais cela ne l'empêcha pas de lui prodiguer la même tendresse qu'à son frère. Votre Père, prévenu par une dépêche, obtint une permission de quinze jours. Le surlendemain de son arrivée, je fus prise de la millière pourprée⁴⁰, maladie très grave qui me mit à deux doigts de la mort. Votre Père avait été si inquiet et avait passé tant de nuits qu'on crut qu'il allait l'avoir ; heureusement, cela ne fut pas. Pendant tout ce temps, le pauvre petit Marcel avait été un peu négligé mais il n'en souffrit pas car il avait pour bonne une excellente fille qui était toute à lui ; on l'appelait Marie, elle me quitta trois ans après pour cause de maladie mais, chez d'autres maîtres, elle gardait le souvenir de Marcel qu'elle proclamait le plus joli de tous.

Lille

Après le camp de Châlons, le régiment fut envoyé à Lille. Votre Père vint nous chercher, Georges et moi. C'est cette année-là qu'il fut nommé adjudant-major. L'hiver ne fut pas bon pour Georges. Ses amygdales devinrent si grosses que l'ablation en fut nécessaire. Le pauvre petit se laissa opérer avec un grand courage pour son âge. Les médecins en furent étonnés. Par la suite, il se trouva très bien et commença à prendre des forces. Maître Georges était un petit pas commode, capricieux comme pas un. La formule « moi veux » ou celle « moi veux pas » revenait bien souvent dans ses discours. Quand Baisse⁴¹ allait le promener, il lui faisait des scènes impossibles, avec cela, casseur d'assiettes s'il en fût. Il se faisait terriblement gâter par son Papa, jamais Père n'a eu autant de patience. Mais si la malice marchait bon train, sa gentillesse et son intelligence faisaient notre bonheur.

Lille est une grande ville, noire, triste, sans soleil. Nous ne nous y plaisions pas, votre pauvre Papa souffrant du climat humide et froid. La vie y était hors de prix à cette époque.

1865, la mauvaise année

A l'inspection générale de 1864, votre Père eut à subir une injustice criante qui le rendit bien malheureux. « Sans toi, me disait-il, je serais devenu fou. » Non, il ne serait pas devenu fou, mais il aurait quitté l'armée dans un moment de dégoût. Voici ce qui s'était passé. Vous y trouverez, chers amis, une leçon de philosophie.

Le comte de GRAMONT venait d'être nommé colonel du 47^e, en remplacement du comte de BAULAINCOURT. Il avait trouvé votre Père (son camarade de promotion) figurant sur le tableau d'avancement avec le n° 1 comme chef de bataillon. M. HERBILLON qui, comme fils de général, lui avait passé sur le dos, venait d'être nommé. Il se croyait absolument à l'abri de toute surprise. Lorsque, huit jour avant l'inspection, le colonel le fait appeler et lui tient ce discours : « Mon cher, j'ai la main forcée. Tu as le n° 1 sur la liste mais l'inspecteur général veut que je porte avant toi PERNOT (une espèce d'halluciné devenu fou depuis et qui sortait de la garde). Tâche de te procurer une lettre d'un

⁴⁰ Sic, pour miliaire pourprée

⁴¹ L'ordonnance de son mari.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

personnage influent, tel que FLEURY par exemple (un aide de camp de l'Empereur), afin que je puisse m'en servir auprès de l'inspecteur. Sans cela, je te donnerai le n° 2. » Ce discours jeta votre Père dans une grande perplexité. Il part à Paris afin d'essayer de se faire appuyer par le général FLEURY mais il était à Plombières. Bref, il ne put se faire recommander par lettre et il fut porté n° 2 comme chef de bataillon ; comme fiche de consolation, on lui donna le n° 1 pour la croix, qu'il obtint à la fin de l'année.

Si le colonel avait été tout autre, cela ne se fut pas passé ainsi car, par sa situation de famille, il était à même d'appuyer des candidats mais il avait personnellement tant de choses à faire oublier qu'il tremblait devant des supérieurs. Après cet échec, votre Père eut l'idée de chercher à permuter pour l'Algérie. Je ne le désirais pas, à cause de ma pauvre Maman qui aurait tant souffert.

Après cette triste inspection générale, nous vînmes à May. Votre Père avait besoin de se distraire, d'oublier. Mais un grand malheur devait bientôt nous atteindre. Le 10 décembre, ma Mère fut frappée d'une attaque d'apoplexie bilienne ⁴². Elle était dans le poulailler, à faire la récolte des œufs frais, lorsqu'elle tomba sans connaissance. Elle ne la reprit qu'un instant, pour prononcer mon nom et m'appeler auprès d'elle. Cinq jours après, le 15 novembre, elle rendait le dernier soupir ⁴³. Il y a bientôt de cela 26 ans ⁴⁴, il me semble que c'est hier. C'était ma première grande douleur. Maman tenait dans notre vie une place très grande. Son expérience nous était utile, surtout pour Georges et Marcel. Elle s'occupait d'eux exclusivement. Leurs lits étaient dans sa chambre, de chaque côté du sien. Elle était née avec le siècle, le 14 janvier 1800. Votre Père l'aimait comme sa vraie Mère; que de fois ne m'a-t-il pas dit : « Après toi, ta Mère est la femme que j'ai le plus aimée au monde. » On le comprendra en pensant qu'il avait à peine connu la sienne puisqu'il était en France depuis l'âge de dix ans et qu'il ne l'avait pas revue.

Quelques jours restaient encore à s'écouler avant la fin du congé de votre Père. Nous essayâmes de décider mon Père de venir avec nous ou d'aller chez son frère mais il refusa et ce fut pour moi un grand crève-cœur de le laisser ainsi seul avec des domestiques. Mes craintes devaient se réaliser trop tôt. Six semaines après mon départ, il fit une chute si malheureuse qu'il se fendit le front ; le nerf optique de son bon œil fut atteint et il perdit la vue complètement. Il y a dans la vie des années particulièrement néfastes. 1865 le fut pour nous. La mort de ma Mère, l'échec de votre Père, l'accident de votre Grand-Père et un effroyable ouragan qui causa des dégâts énormes à Pirogue. Tel en est le bilan.

Lyon

En quittant May, nous retournâmes à Lille. Nous emmenions nos deux pauvres petits, Georges et Marcel, dont ce fut la première garnison. Je vois encore son effroi lorsqu'il se vit en wagon et qu'il entendit le sifflet du chemin de fer. Il était gentil et bon, comme il n'est pas possible. Georges et lui faisaient bon ménage et s'aimaient beaucoup. Nous habitons

⁴² Biliaire.

⁴³ Décès déclaré le lendemain par deux voisins. Charlotte Angéline Lafaverie avait 65 ans. Née à Saint André de Fontenay (aujourd'hui Saint André sur Orne), elle était fille de feus René Charles Lafaverie et Thérèse Joséphine de Clinchamps d'Anisy.

⁴⁴ Cela confirme l'année 1891 (et non 1881) pour la rédaction de ce récit.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

à Lille la rue Esquerman ⁴⁵, comme qui dirait la rue Saint-Jean à Caen. Nous y restâmes peu de temps, le régiment ayant été désigné pour aller à Lyon. Nous revînmes à May pendant que votre Père se mettait en marche ; il nous avait accompagnés et dans ce voyage il attrapa un refroidissement qui le rendit très malade et donna même de sérieuses inquiétudes. Sa route fut excessivement pénible à cause de cela.

Ce fut vers le 15 mai qu'ils arrivèrent à Lyon ; c'était la deuxième fois que le 47^e y tenait garnison. Votre Père fut caserné à Saint-Irénée ; il eut le bonheur de trouver non loin de là sur le Chemin Vert un logement charmant pour nous l'été car il était situé au milieu d'un grand parc, plein d'ombrages très appréciables pendant la grande chaleur. Nous passâmes là quelques mois dont nous avons toujours gardé un souvenir agréable.

A l'automne nous fûmes obligés de redescendre en ville car le régiment avait changé de caserne. Puis en novembre on l'envoya au camp de Sathonay où nous souffrîmes affreusement du froid. Nous étions très mal logés dans une vraie maison de carton. Votre Père, pendant une revue où le caban n'était pas toléré, attrapa une bronchite très sérieuse qui nécessita une saison à Amélie les Bains. Nous y allâmes avec lui et ces quelques semaines dans le Midi nous parurent bien bonnes. Les eaux, le soleil, firent grand bien à votre Père ; il revint à Lyon guéri. Georges et Marcel se trouvèrent très bien aussi de cette vie au grand air et des promenades que leur faisait faire leur cher Papa. Il y en avait une surtout qui nous plaisait beaucoup, c'était l'ascension d'une petite montagne appelée Montbello ⁴⁶ ; de là on apercevait la Méditerranée bien qu'elle soit au moins à 10 h. Nous fîmes quelques excursions dans la montagne. Nous franchîmes même la frontière pour visiter l'église assez curieuse d'un petit village espagnol dont le nom m'échappe.

En rentrant à Lyon, nous trouvâmes le régiment revenu du camp. Il était caserné à la Vitrolerie tout au-delà des ponts ; pour y aller, il fallait traverser le Rhône sur un bac. Ce fut de ce côté que nous logeâmes ; nous avons un jardin, ce qui était bien précieux pour les enfants. Après trois mois dans ce quartier excentrique, le régiment, ayant encore changé de caserne, fut envoyé au centre même de Lyon. Nous les suivîmes et nous logions rue Henri IV, tout près de la place Napoléon où les enfants pouvaient prendre l'air une partie de la journée. Leur gentillesse les faisait remarquer des habitués de la place, notamment un vieux couple que nous ne pouvions voir sans nous rappeler Philémon et Baucis. Georges leur avait fait je ne sais quelle politesse qui les avait touchés.

Nous allions souvent passer l'après-midi sur la place Bellecour. Lyon mérite bien d'être appelée la seconde ville de France. Ses promenades, ses quais, ses monuments, les deux fleuves qui la traversent et dont l'animation est extrême, lui donnent un aspect tout particulier. Les collines qui l'entourent, particulièrement celle de Fourvières, sont très jolies. Nous nous y plaisions beaucoup. Le dimanche, votre Père nous emmenait au Parc de la Tête d'Or pour passer l'après-midi. Georges et Marcel s'y amusaient énormément à cause du Guignol et des bêtes qui faisaient l'attraction de cette promenade.

Je me souviens qu'un jour il y avait de la musique sur la place Bellecour, Marcel se perdit dans la foule en courant après son ballon. J'eus un moment de cruelle angoisse, je le cherchais de groupe en groupe, affolée de ne pas le trouver quand tout à coup je l'aperçus donnant la main à un lycéen.

Un autre jour un vieux Monsieur, qui s'était assis près de moi et regardait mes deux enfants jouer, me demanda la permission de passer sa main sur leur tête et voilà qu'après

⁴⁵ Rue d'Esquermes ?

⁴⁶ Montbolo

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

avoir palpé leur crâne, il se mit à me dire toutes sortes de choses touchant leur caractère, leur avenir. En rentrant j'étais toute bouleversée, surtout de ce qu'il avait dit de Marcel. Votre pauvre Papa me consola en me disant que c'était sans doute un toqué qui m'avait parlé. Mais depuis je reconnus qu'en me disant que j'aurais bien des inquiétudes pour Marcel, il ne s'était pas trompé.

Pour les militaires, Lyon, à l'époque où nous étions, présentait un grand désagrément : c'était l'envoi périodique au camp de Sathonay tous les six mois et encore, dans cet intervalle, on changeait au moins une fois de quartier, de sorte qu'on n'en finissait pas avec les déménagements.

En 1868 il fut décidé que les adjudants majors seraient montés. Votre Père, qui aimait beaucoup le cheval, en fut très satisfait. Il acheta à Lyon, moyennant 700 frs, un très joli cheval arabe mais il n'en eut pas d'agrément car cette pauvre bête avait, paraît-il, une maladie de reins qui lui rendait très pénible le poids d'un cavalier en sorte qu'il devenait comme fou quand on le montait. Après bien des essais de dressage, votre Père prit le parti de le vendre mais ce ne fut qu'un an après, à Chambéry, qu'il réussit à s'en débarrasser pour la maigre somme de 150 frs.

Le voleur

En quittant Sathonay, on avait envoyé le bataillon de votre Père en détachement à Montélimar. Au moment où il quitta le camp, c'était en décembre, il y avait tant de neige qu'on était obligé d'y tracer des chemins. J'étais restée dans mon petit chalet au camp en attendant que votre Père fût arrivé à Montélimar et nous eût trouvé un logement. Pendant cette courte séparation, il m'arriva une aventure qui a sa place ici car peu s'en fallût qu'elle ne tournât au tragique. Le chalet que nous occupions était une maison basse, il n'y avait pas de premier, les portes étaient vitrées avec des volets pleins, un petit jardin était devant, au-delà c'était le terrain de manœuvre s'étendant à perte de vue. A droite, à gauche, derrière, il y avait d'autres habitations dans le même genre et occupées pour la plupart par les familles des officiers détachés au camp. Or, un soir que j'avais prolongé ma veillée, voulant terminer un petit travail pour Germaine qui était née depuis peu de temps ⁴⁷, pendant que je faisais ma prière près du poêle, j'entends du bruit du côté de ma chambre qui donnait dans le salon où dormaient les enfants. J'y passe sans lumière et je vois là, à la lueur de la neige, un individu en train de crocheter la serrure de la porte vitrée qui donnait sur la campagne. La bonne attendait dans la cuisine que je lui laisse le salon où, depuis le départ de votre Père, elle faisait son lit chaque soir. Je l'appelle, lui disant de sortir par la salle à manger et d'aller appeler du secours. Mais à peine l'avait-elle ouverte que le malfaiteur s'y présente en disant : « Donnez-moi ce que vous avez, je vous tiens, vous allez mourir. » Je repousse violemment la porte en la fermant à clé. Pendant un moment nous soutenons un véritable siège. Enfin, voyant que la porte de la cuisine va céder sous les efforts de cet homme, je m'élançai dans le jardin, enfonçant dans la neige jusqu'aux genoux. Plusieurs personnes répondent à mon appel mais la première qui arriva était un musicien qui revenait du théâtre à Lyon. Il se précipita vers moi, je lui dis ce qui se passait et nous nous dirigeons en courant du côté de la maison ; en y arrivant, nous trouvons le voleur qui en sortait, la neige le gênait aussi pour se sauver, il chercha à payer d'audace mais on l'arrêta et on le conduisit à la gendarmerie. Je n'osais rentrer dans ma chambre en imaginant qu'il avait dû tuer mes enfants mais les pauvres petits dormaient, leur sommeil n'avait même pas été troublé, le voleur n'avait eu que le temps de traverser

⁴⁷ Fille aînée de son beau-frère Léon, née le 23/11/1867.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

la cuisine et la salle à manger. Cet événement fit grand esclandre dans le camp. Le bruit courut que j'avais été assassinée. Le général commandant envoya prendre de mes nouvelles. On fit une enquête et le voleur attrapa cinq ans de prison. Votre Père apprit cela par les journaux avant que ma lettre ne fût arrivée, il en éprouva une grande secousse, comme vous le pensez, et regretta de ne pas m'avoir laissé Baisse.

Montélimar - Décès de M. de Sainte-Marie

Quelques jours après je l'avais rejoint à Montélimar. C'est une petite ville assez triste, il y souffle un vent à décorner les bœufs, elle n'a pour elle que son bon nougat et ses truffes. On vend ces comestibles par verres, au marché, à des prix très minimes ; nous en avons profité pour nous régaler. Non loin de Montélimar se trouvent les ruines du château de Grignan, que nous avons visité en compagnie des PUYBUSQUES.

Au mois de janvier, j'eus la douleur de perdre mon Père. Nous étions en 1868⁴⁸. Prévenus trop tard, j'arrivai à May quand il avait cessé de vivre. J'éprouvai un bien grand chagrin de n'avoir pu recevoir son dernier soupir mais sa mort fut bien moins cruelle que celle de ma Mère. Depuis son accident, sa vie était si triste que sa fin fut pour lui une délivrance. Votre Père n'avait pas pu m'accompagner dans ce triste voyage ; je me hâtai de revenir près de lui ; sa tendresse était le baume suprême qui me consolait de tout. A l'heure où je trace ces lignes, il me semble encore entendre sa voix me disant de douces paroles avec lesquelles il relevait mon courage et me consolait.

Chambéry, Eugène et la déclaration de guerre

Au printemps de cette même année, nous fûmes envoyés à Chambéry où nous avons habité pendant un an une charmante villa hors de la ville, « Le Colombier ». C'est là que nous reçûmes Eugène⁴⁹ que votre Père était allé chercher à Saint Nazaire courant juillet. Il fut un enfant de plus pour nous, c'était un bon petit garçon d'un caractère très doux ; il est resté avec nous pendant 10 ans. Au moment où j'écris ces lignes, il est receveur de l'enregistrement au Grand Bourg Marie Galante. Sa Mère, votre Tante Louise, était la sœur chérie de votre Père⁵⁰.

Au commencement de 1869, nous quittâmes le Colombier pour nous rapprocher du Lycée, pour nous loger chemin de l'Hôpital n° 1. C'est là où Paul est né le 19 mai 1870. Quelques semaines après sa naissance, la guerre éclatait avec l'Allemagne. Dès les premiers bruits de guerre on forma de nouveaux régiments et votre Père fut nommé chef de bataillon après seize ans de grade de capitaine. Je le vois encore entrer dans le salon avec ses grosses épauettes. Ce fut une joie pour nous mais, mon Dieu !, que de chagrins et d'angoisses devaient la suivre. Le 47^e fut un des premiers désignés pour partir mais votre Père, qui avait été nommé au 4^e bataillon, eut encore le chagrin de ne pas suivre ses camarades. Tout ce qui se passa alors est présent à mon esprit comme si c'était hier. Ces

⁴⁸ Décès le 20 janvier 1868 à 69 ans, né à May, fils de feus François Jules de Sainte Marie et Marie Rosalie Penon.

⁴⁹ Fils de Louise, la jeune sœur d'Arthur, et de son cousin Charles BRB. Né le 21 janvier 1859, il n'avait que 9 ans; il resta donc en France avec son oncle et sa tante pour faire ses études jusqu'à l'âge de 19 ans.

⁵⁰ Louise était la dernière de la famille et seule fille (les jumelles étant mortes enfants), née dix ans après le dernier garçon.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

messieurs qui partaient venaient me faire leurs adieux, les uns pleins d'entrain, d'autres plus calmes. Généralement, on était enthousiaste. On se voyait vainqueur et entrant à Berlin. Quand quelque pessimiste élevait la voix, on le faisait taire.

Le 47^e et le 25^e, qui faisaient route ensemble, furent dirigés vers l'Est. Ils prirent part aux premiers combats. A Werthe ⁵¹, notre excellent ami, le capitaine DUPORT (père de Mme de LA RIVIÈRE et grand-père d'Antoinette DES NOE) fut tué ⁵². Il eut une conduite héroïque. Périrent aussi deux autres amis de votre Père : le commandant de LA BAUME ⁵³ et le colonel MORAND, du 25^e, et d'autres.

A Chambéry, l'arrivée des mauvaises nouvelles nous déchirait l'âme. D'un côté les désastres de la patrie, de l'autre nos deuils particuliers, on ne vivait pas. Notre ménage avait encore un surcroît d'épreuves. Tous les enfants étaient malades. Eugène eut une fluxion de poitrine et Paul une coqueluche affreuse. Mon lait se tarit, nous fûmes obligés de prendre une nourrice. Un mois se passa dans cet état de perplexités effroyables. Il parut un décret disant que le 4^e bataillon allait former ce qu'on appela un Régiment de Marche. Votre Père s'attendait à partir de jour en jour mais le désordre était tel que le matin on recevait un ordre et à midi le contrordre ; jamais on ne verra, il faut l'espérer, un pareil gâchis. Enfin un soir de la fin d'août, pendant le dîner, on apporta à votre Père l'ordre de partir le lendemain pour Lyon où il devait trouver d'autres bataillons qui formeraient le 125^e de Marche. Cette fois ce fut le départ et il me quitta vers 4 h. du soir. Nous fûmes l'accompagner à la gare. J'avais à cœur de ne pas lui laisser voir mon chagrin et je le quittai sans larmes. Mais mon Dieu comme je me dédommageai de ma contrainte en rentrant dans cette maison qu'il venait de quitter. Pourtant je dois dire que je sentais en moi quelque chose qui me disait que je le reverrai. Alfred aussi était du 4^e bataillon. Le pauvre garçon était déjà bien malade. Je devais rester à Chambéry jusqu'à ce que votre Père m'eût envoyé ses instructions. Au bout de trois jours je reçus de lui une dépêche me disant de venir le retrouver à Lyon. Je partis le même jour. On ne savait pas combien de temps prendrait la formation du régiment et votre Père avait pensé qu'il ne fallait pas perdre huit jours à Lyon. Le changement d'air fut favorable à Paul pour sa coqueluche.

Départ pour Paris

Au moment de diriger le régiment sur Paris, on ne trouva pas de cartouches pour donner aux hommes. On en donna seulement à ceux qui devaient être aux portières des wagons. Le bruit courait que les Prussiens occupaient Montereau et, si cela avait été vrai, il y aurait eu des coups de fusils avant d'arriver à Paris. Pendant que votre Père filait sur Paris par la ligne directe, je m'y rendais avec toute ma smala par le Grand Central, me conformant ainsi à sa volonté car il redoutait pour nous la rencontre des Allemands.

⁵¹ Bataille de Froeschwiller-Woerth dans le Bas-Rhin, le 6 août 1870, au début de la guerre franco-prussienne. Nombreux officiers morts. Du 47^e régiment, 6 officiers tués et 5 des suites de leurs blessures, 2 disparus, 19 blessés.

⁵² Edouard Duport, fils de Jean Louis Amédée Duport (chef d'escadron né en 1793 et mort en 1871), né en 1830, capitaine au 47^e régiment de ligne, décédé le 6 août 1870 à Froeschwiller, père de Germaine Duport mariée en 1890 avec Roger Morin de la Rivière, d'où au moins 5 enfants dont Antoinette mariée en 1935 avec Jacques Bouvier des Noës (Bernard Jeulin et base Pierfit sur Geneanet).

⁵³ Paul Jules Annibal Constantin de La Baume, né en 1825, saint-cyrien, chef de bataillon d'infanterie (base Pierfit et autres sur Geneanet).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Vous dire ce que fut pour moi ce voyage m'est impossible. Je traînais quatre enfants dont l'un de trois mois, malade, et un autre à peine convalescent, une domestique et une nourrice qui n'avaient jamais voyagé. Dans les gares c'était un tohu-bohu sans pareil, on ne savait à qui s'adresser, il y avait un mouvement de troupes considérable, les employés perdaient la tête. A Saint Germain des Fossés ⁵⁴, en changeant de ligne, il fallait de nouveaux billets. C'était la nuit. Il y avait une telle bousculade que je craignais d'être obligée de nous diviser lorsque, par bonheur, un monsieur qui voyageait avec nous eut pitié de mon embarras, alla trouver le chef de gare, lui expliqua qui j'étais et alors, avant l'ouverture des portes, le chef de gare lui-même vint me chercher, me fit monter dans un wagon avec tout mon monde et me souhaita un heureux voyage. Vous voyez qu'il y a encore de braves gens en ce monde. Un peu avant Paris, notre train resta en détresse pendant 3 ou 4 heures en rase campagne. Une petite maison qui se trouvait dans le voisinage fut prise d'assaut par les voyageurs affamés. Je descendis et essayai de pénétrer mais je ne pus pas. Eugène pleurait de faim et la nourrice souffrait aussi. Depuis 20 heures que nous avons quitté Lyon nos provisions étaient épuisées.

Nous arrivâmes à Paris dans la soirée ; je me rendis à l'hôtel des Hautes-Alpes, rue Richelieu, qui était notre lieu de rendez-vous. Votre Père m'avait dit de l'y attendre si j'arrivais la première. Je m'empressai de faire manger tout mon monde et de le coucher. Pour moi, j'étais très inquiète de votre Père, parti plus tôt que moi. Mais, pendant que je me livrais à ces tristes pensées, il arriva avec Alfred. Ils étaient à Paris depuis plusieurs jours, courant de tous côtés, sans rencontrer les Prussiens et mourant de faim. Nous allâmes au Palais Royal dîner. Cette nuit-là, tous les officiers sous les ordres de votre Père couchèrent dans le même hôtel que nous pour être à portée de leur chef. Deux jours après, je pris seule avec vous le chemin de la gare de l'Ouest, voyant Alfred pour la dernière fois.

Notes prises sur le front

Ici encore je vais vous transcrire les notes que votre Père a laissées. Elles sont très succinctes, ce ne sont que des points de repère qu'il jetait sur le papier au jour le jour, avec l'intention de les développer plus tard. Je crois que ce qui l'a empêché de donner suite à ce projet c'est la répugnance qu'il a éprouvée à revenir sur ces tristes jours.

« 29 août - Départ de Lyon pour Paris. Palais de l'Industrie à 5 heures en arrivant. Bivouac; hôtel des Alpes avec ma famille (... carnet de route sans intérêt familial...⁵⁵)

28 novembre - Nous partons, pour camper dans le Bois de Vincennes ; je passe la nuit dans une hutte de cantonnier. Alfred est avec moi, ce soir, veille du premier engagement ; la bataille sera sérieuse. Nous avons 120 mille hommes et environ 400 pièces d'artillerie. Objectif : Coulommiers (ordre du général Ducrot ⁵⁶).

« Chère Augustine, sur le point d'engager une bataille décisive, je jette un regard sur le passé et je te remercie du bonheur que tu m'as donné pendant dix ans, ce sont les plus belles années de ma vie. Tu seras, le cas échéant, ma dernière pensée. Je vais au

⁵⁴ Dans l'Allier, près de Vichy.

⁵⁵ (sic)

⁵⁶ Auguste Alexandre Ducrot (1817-1882), saint-Cyrien, général de division, a commandé le 1^{er} corps d'armée à Sedan ; prisonnier s'est évadé et a commandé la sortie des armées de Paris du 20 novembre au 3 décembre 1870 (Wikipedia).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

combat avec la ferme résolution de donner ma vie pour le salut de mon pays. Sois certaine que je ne faiblirai pas un instant. Dis bien à mes enfants que toujours j'ai mis le devoir avant la vie et que je leur lègue la devise d'un grand homme que tu connais : "Mieux vaut mourir que faiblir." Recommande-leur le travail et la peine. La satisfaction du devoir accompli vaut mieux que la fortune, là seulement est le bonheur.

« Alfred est auprès de moi en ce moment pour vous envoyer un suprême adieu. Je vous embrasse de tout cœur, toi, les enfants et tous. Nous espérons conjurer le malheur et sortir de cette grande crise. Dieu aidant, nous sortirons vainqueurs de ces Prussiens qui ont été si arrogants et nous ont refusé la paix après le désastre de Sedan. Dieu toujours protège la France !

« Nuit du 28 au 29 - Les crapauds sortent en abondance de sous terre, ils se jettent dans le feu et éclatent comme des pétards; ils me forcent à me tenir éveillé et à abandonner ma caverne.

« 30 - Nous passons la Marne à 7 heures du matin. Bataille de Villiers ⁵⁷. Elle dure de 4 h. à 8 h. Arrivé au bivouac à 9h. du soir, j'apprends la mort de mon pauvre Alfred. Il avait été frappé d'une balle au milieu du front vers midi. Voyant ses hommes faiblir sous la pluie de balles que leur tiraient les Prussiens, il s'était élancé en avant en criant : "Allons mes enfants, vive la France."

« 1^{er} décembre - Journée employée à enterrer les morts. Je cherche sous les yeux des Prussiens le corps d'Alfred. Vers 4 h. je le retrouve au moment où il était emporté par les ambulances qui ramassaient les officiers. Mes impressions... Adieu Alfred.

« 2 décembre - Grande bataille. Nous sommes attaqués à 6 h. Surprise de Brie. Mon colonel disparu avec une compagnie. Je commande le régiment, puis la brigade, puis toute la ligne. Les Prussiens repoussés pour la troisième fois. Un officier prussien demande à se rendre avec 150 à 200 hommes. Trahison. J'échappe à la mort. Le général Trochu ⁵⁸. Il me serre la main. Je reforme les lignes. A 2 h. je suis relevé par la brigade Bellemare et le 118^e de ligne. Je poste le 125^e et le 126^e derrière le chemin de fer. Le Colonel reparaît vers 4 h. Sa belle conduite à Brie, il a fait plusieurs prisonniers (cette phrase de votre Père concernant le colonel Jourdan est ironique, de même que ce qui suit pour le général Court : ces deux messieurs avaient inventé une fable pour expliquer leur disparition au moment où cela chauffait; on ne vit jamais les prisonniers soi-disant faits et la vérité c'est que, tout le temps de la bataille, il se tint caché dans une maison).

« 3 - Les Prussiens concentrent 150 mille hommes sur nos lignes. Nous repassons la Marne. Campement dans le Bois de Vincennes. Je retrouve mes crapauds.

« 4 - Vers 7 h. du soir, nous cantonnons à Charenton dans l'établissement Bailly et la manufacture de porcelaine.

« 5 - Je couche avec le Dr Chavassu dans une maison nue. Fièvre toute la nuit.

« 6 - La fièvre continue. Je suis proposé pour lieutenant colonel.

« 7 - Le travail pour l'avancement se fait chez le général Ducrot. On opère contre toutes les règles. Les intrigues marchent.

« 8 - Le travail d'avancement est arrêté. Le Général a voulu que les nominations aient lieu dans chaque régiment. Je suis éliminé, mon Colonel n'étant pas blessé ou tué. Démarches du Colonel chez le général Courty et de ce dernier chez le général Manssion pour essayer de parer le coup. J'étais présenté comme le premier de la Division. Que

⁵⁷ Villiers sur Marne.

⁵⁸ Le général Louis Trochu, gouverneur de Paris, avait décidé d'organiser une sortie générale afin d'effectuer une percée des lignes allemandes.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

d'intrigues il a fallu pour me faire exclure. Je ne puis être proposé pour la Légion d'honneur parce que, dit-on, ma proposition pour passer lieutenant colonel est maintenue, bien que je ne sois pas nommé.

« 9 - Pauvre France, tout est donné à la faveur. Je suis rejeté bien loin, serai-je jamais nommé. Je ne le crois pas. Demain le régiment fera dire une Messe pour les victimes du 30 novembre au 2 décembre.

« 10 - Messe des Morts à 11 h. Je vais à Paris à la recherche des effets et des valeurs appartenant à Alfred. Courses inutiles au palais de l'Élysée... On m'envoie rue Lafitte puis à l'Ambulance du Grand Hôtel. Je rentre à Charenton très fatigué.

Adresse des officiers de mon bataillon
(je crois devoir les transcrire ici)

Mon Commandant,

Les Officiers de votre Bataillon sont unanimes à vous témoigner le regret qu'ils éprouvent de vous voir oublié dans les récompenses données à la suite des sanglantes journées du 30 novembre au 2 décembre. Que cette injustice n'ébranle pas votre courage, mon Commandant ; vos Officiers vous ont vu au feu ; ils proclament hautement votre valeur et vous prient de bien vouloir agréer leur sympathie.

Suivent les signatures.

« 11 - Nous travaillons à reformer le Régiment.

« 12 - Lettre du général Courty au général Ducrot pour faire réparer l'erreur commise à mon égard.

« 13 - Je vais au Ministère et ne trouve pas M. Tophaigne (sic).

« 14 - Présentation au général Appert, bon accueil.

« 16 - Je suis nommé officier de la Légion d'honneur par décret du 8 décembre ⁵⁹.

« 17 - Je vais voir M. Tiphaine, je lui remets des papiers qu'il remettra à ma famille. Le matin j'ai assisté à la Messe, prières pour les miens.

« 19 - Nous touchons 6 jours de vivres. Nous nous préparons à la bataille du 21.

« 20 - Après le train, nuit du 20 au 21 sur la route des Petits Ponts.

« 21 - Bataille du 21. Nous nous emparons de Drancy; Le Bourget n'a pu être enlevé par les marins; nous nous rabattons sur Le Bourget. Marches et contre-marches, combats inutiles.

Nous campons à 5 heures du soir contre le chemin de fer de Strasbourg. Nuit terrible. Il gèle fort. Peu de bois pour nous chauffer. Grande souffrance.

« 22 - Ordre d'attaquer Villiers. Fausse alerte.

« 23 - Nous bivouaquons derrière le fort d'Aubervilliers. Nuit abominable. Nous restons le 24 toute la journée sans manger. Dans la nuit on vient nous prévenir de prendre les armes au petit jour.

« 25 - Manœuvres. Grand froid. Je suis malade. Au dîner le Colonel m'apprend la mort de M. Maigne, capitaine adjoint major, blessé à la tête le 2 décembre étant à mon côté au moment où je lui donnais des ordres. Cette perte me causa un grand chagrin. Maigne était un grand soldat ; il laisse une femme et deux enfants.

« Aujourd'hui jour de Noël je n'ai pu assister à la Messe mais que j'ai prié pour les miens ! Quelle différence avec Noël des autres années.

« 26 - Manœuvres devant Le Bourget. En rentrant je trouve une lettre de M. de ... me félicitant de ma décoration. A mon sens, je méritais mieux que cela, sans mon énergie, nous aurions été jetés dans la Marne.

⁵⁹ Dossier LH/302/42.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

« 27 - Tranchée à 200 m. des Prussiens mais suspension des hostilités pour relever les morts. Mais vers 11 h. J'apprends que les Prussiens ont dénoncé la trêve. A 7 h. du soir arrivent les francs-tireurs des mobiles de l'Aube. Leur Commandant s'oppose à ce qu'ils soient placés en première ligne ; je l'envoie promener. Nuit pénible. Froid ...

« 1^{er} janvier 1871 - Pendant le trajet du fort de Rosny à mon campement à Romainville, je pense à ma femme et à mes enfants, aux années précédentes où nous étions si heureux, aux petites surprises que nous nous faisons, aux étrennes, les caresses, les cris de joie des enfants ! Peut-on désirer autre chose de meilleur qu'une famille unie !

« 2 - Nuit calme, je tousse moins. Si au moins le froid diminuait !

« 3 - Le bombardement commencé le 27 continue toujours sur les forts de Nogent, Rosny, Noisy, etc.

« 3 - Deux hommes blessés par éclats d'obus.

« 5 - Attaque. Nous nous établissons au Pont de la Folie.

« 6 - Commencement du bombardement sur Paris. Les Prussiens visent les établissements publics, les ambulances. Plusieurs enfants tués.

« 8 - Tranchées. Mon Bataillon est en première ligne, les obus pleuvent sur nous.

« 9 - Bombardement de Drancy par les Prussiens. De bonnes nouvelles nous arrivent par pigeons; succès de Faidherbe à Bapaume et de Chanzy sur le Prince Charles.

« 12 - Six heures du soir. Je viens de recevoir l'ordre d'aller avec mon bataillon servir de soutien au bataillon de tranchée. Malgré moi, ma pensée se porte à chaque instant sur ma femme et mes enfants. Mes amis, que je vous aime...

« 13 - Nous sommes relevés, le mouvement des lignes s'est fait de nuit, dans le plus profond silence, sans accident.

« 18 - Départ de Puteaux. Le Colonel est malade, je commande le Régiment et loge près de l'église. Réunion à 10 h. des Chefs chez le Général de Division. Nous devons attaquer les Prussiens demain matin. Notre division attaque à gauche, entre Montretout et la rivière.

« La veille d'une bataille, ma pensée va vers toi ma chère Augustine. Je prie Dieu, s'il devait m'appeler à Lui, de te donner le courage pour supporter ce malheur et de te permettre de bien élever nos chers enfants. Dis-leur bien qu'ils auront un jour à réparer les désastres de notre patrie. Adieu, mon cœur est à toi.

« 19 - Bataille de Montretout et de Jonchères. Les choses vont bien dès le matin, nous occupons successivement toutes les positions. Ma division vient se placer près du général Vinoy. Vers 3 h. les Prussiens reçoivent de grands renforts et reprennent l'offensive. Quelques bataillons de la Garde Mobile lâchent pied. On se bat jusqu'à 6 h. du soir mais nous sommes obligés de nous retirer. La retraite se passe en ordre, sauf pour les gardes nationaux.

21 - Je suis de nouveau proposé pour lieutenant-colonel mais je ne passerai pas, la brigade n'ayant pas combattu.

« 22 - Le colonel J. revient de Paris où il était allé passer deux jours. Scène à table. Je suis décidé à me séparer de lui, mon avancement en souffrira, l'honneur avant tout.

« 23 - Nous devons prendre les armes pour aller maintenir l'ordre à Paris. Nous sommes dirigés sur la caserne du prince Eugène.

« 27 - Nous apprenons la nouvelle de l'armistice. Le Colonel appelé au ministère avec tous les généraux et chefs de corps. Notre Division est chargée de garder Paris. Les Prussiens vont occuper les forts. Le 29 ils leur sont livrés. Le général Bournes arrive dans notre quartier. Un grand désordre partout.

« 30 et 31 - Paris très calme mais très triste. Je dîne chez M. de Chazan.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

« 1 et 3 - La veille nous avons mangé à l'hôtel, ladrerie du colonel Jourdain. Je n'ai aucune nouvelles de Caen... »

La journée du 30 novembre 1870

Là finissent les notes prises par votre Père au jour le jour. Le siège était fini. Pour les compléter, je vous donne la relation de la journée du 30 novembre.

« J'ai passé la nuit du 28 au 29 dans une petite caverne servant d'abri aux gardes du bois. C'est dans ce taudis que mon pauvre Alfred est venu me trouver pour nous faire nos réciproques recommandations et nous dire un dernier adieu.

« A 5 h. du matin nous apprenons que le départ de la division est suspendu à cause d'une crue très forte de la Marne qui a enlevé les ponts et chevalets. Ce qui donne aux Prussiens le temps d'augmenter leurs forces.

« Nous sommes à 1.500 m. de Neuilly sur Marne.

« Le lendemain 30, nous passons la Marne à 7 h. du matin, je ne vois Alfred qu'un moment ; j'étais à cheval, je ne peux que lui serrer la main. Nous marchons sur Villiers. Mon bataillon tenait la tête de la colonne, laissé à la garde des batteries divisionnaires. Le reste de la brigade fait tête à gauche pour attaquer le plateau. Je fais coucher mon bataillon à quelques mètres environ derrière les batteries. Une bataille terrible d'artillerie est engagée. Les obus, les boîtes à mitraille arrivent jusqu'à nous, j'ai beaucoup de peine à maintenir les hommes, plusieurs dont tués ou blessés. Aucun cependant ne quitte les rangs ; nous voyons fuir les mobiles sans pouvoir les retenir. Quelques-uns cependant retourneront au feu. Nos batteries sont en très grand nombre démontées. Je monte sur le plateau pour soutenir une batterie de mitrailleurs. Je me dirige sur un pont indiqué par le chef d'escadron, à travers les vignes, afin d'établir des batteries de brèche qui me permettront d'enlever le village. Je lance trois compagnies de tirailleurs ; arrivés sur le plateau, ils hésitent, je me porte en avant et vais les placer moi-même. Nous apercevons les Prussiens derrière les murs et nous dirigeons sur eux un feu très vif; je fais coucher mes tirailleurs pour permettre à l'artillerie de diriger son feu et je reviens au galop et sous un feu terrible rejoindre ma réserve; mon cheval est blessé. Un bataillon du 123^e vient se placer en arrière, il prend mes tirailleurs pour des Prussiens et leur tire dessus. Je suis obligé de me porter en avant de ces fous pour leur faire cesser le feu. L'artillerie arrive, mon cheval reçoit une balle à la jambe postérieure droite au moment où je rejoins ma réserve.

« Dans cette position je perds beaucoup de monde ; dans moins d'une heure je vois tomber cinq officiers sur treize et environ cent vingt sous-officiers ou soldats. La nuit arrive ; je protège la retraite de l'artillerie et quitte le dernier champ de bataille. Je rejoins vers 8 h. le régiment, mon retour fait sensation, on me croyait prisonnier avec mon bataillon. En arrivant, je demande des nouvelles de mon cousin, chacun se tait, on le dit blessé, je vais aux renseignements, le pauvre ami est tombé au moment où il ramenait sa compagnie ébranlée au cri de "Vive la France". Ma douleur est sans pareille. Je n'avais pas mangé de toute la journée et cette nouvelle m'empêche d'avalier un peu de soupe que m'offre le général Courty.

« Dans cette journée, mon bataillon tout entier m'a félicité sur la bravoure et sur l'énergie que j'avais déployées pour tenir tout mon monde dans la main. Dieu m'a visiblement protégé.

« Le 1^{er} décembre, j'ai retrouvé le corps d'Alfred sur le champ de bataille. Il n'était pas défiguré, sa figure était superbe ; pauvre ami, il me manque bien... »

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

La journée du 2 décembre

Pour la journée du 2 décembre, où votre Père s'est couvert de gloire, je ne trouve pas la lettres où il m'en fait une relation détaillée. En voici le résumé :

Pendant toute la journée, votre Père a lutté contre les efforts des Prussiens et tous ont été d'accord pour dire que, sans sa résistance, l'armée était jetée dans la Marne. Quand le général Trochu a su que c'était à votre Père que l'on devait d'avoir évité ce désastre, il est venu à lui, l'a chaudement félicité et lui a serré la main. C'est ce même jour que votre Père faillit perdre la vie : un officier prussien, avec 150 hommes, demande à se rendre ; votre Père, accompagné d'un interprète et de quelques hommes (11), s'avance vers lui. Arrivé à quelques pas, il lui dit de jeter bas les armes ; l'officier se baisse comme pour les déposer mais aussitôt, se relevant brusquement ainsi que ses hommes, tous se mettent à tirer sur votre Père, et son escorte prend la fuite. Votre pauvre Papa m'a dit souvent qu'en ce moment critique sa plus grande préoccupation avait été de recevoir une balle dans le dos. Mais cette trahison ne fut pas impunie. Les hommes du bataillon, indignés, revinrent en nombre, se ruèrent sur les Prussiens et en firent carnage ; l'officier fut tué. Votre Père garda sur lui une partie de la journée le revolver qu'il lui avait enlevé. Cet incident fit beaucoup de bruit ; il était peu à l'honneur des Prussiens et ce n'est du reste pas l'unique fait de ce genre...

Témoignages

Voici aussi une lettre d'un officier de Mobiles qui s'était fait attacher au bataillon de votre Père et ne le quitta pas pendant les deux terribles journées du 30 novembre et du 2 décembre. Vous verrez en la lisant que sa renommée s'étendait plus loin que le régiment.

« Mon cher Commandant,

« J'ai pu enfin avoir votre adresse. Gallet juge comme vous des communards. Vous devez avoir là un triste spectacle, et je suis persuadé que bien des fois vous êtes profondément ému en songeant à tous ces hommes entraînés pour la plupart par la passion politique. Moi qui suis entré avec mes troupes à Paris, j'ai pu voir de près les exploits des hommes que vous gardez, et ils ne méritaient à cette heure suprême aucun ménagement.

« Songez, mon brave Commandant, que d'ici peu on aura besoin de vous et que peut-être alors on vous rendra justice, et vous n'aurez plus à votre tête un homme qui n'estimait que les capitulards et méprisait peut-être les gens qui espéraient. Vous étiez de cette dernière catégorie et vous avez vu comment on faisait droit à votre bravoure et à votre énergie. Cela vous a certainement bien découragé, mais cette tendance était générale, et vous avez subi la loi. Permettez-moi de vous dire, mon cher Commandant, que je ne vous ai point oublié depuis mon départ et que souvent je pense à celui qui menait si bravement à l'attaque à Villiers et me montrait l'exemple de l'abnégation de sa vie. Les hommes comme vous sont rares !

Donnez-moi de vos nouvelles et dites-moi si vous espérez bientôt les deux épaulettes.

Tout à vous,

(signé) Paul Saussier... »

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Quand j'ai revu les officiers du Régiment, après la guerre, c'était à qui me ferait les plus grands éloges du sang-froid et de toutes les autres qualités de votre Père. Ils étaient enthousiastes de lui, les vieux comme les jeunes ! Vous pouvez penser comme en entendant cela j'étais heureuse et fière, et avec quelle reconnaissance je remerciais Dieu de nous avoir, au milieu de tant de dangers, conservé, à vous et à moi, un tel Père et un tel mari. Je suis sûre que dans le danger vous vous montrerez ses dignes fils, car bon sang ne peut mentir.

Décès de Léon ; accident de Georges

Quand l'armistice fut signé, votre Père obtint une permission. Il avait bien besoin de nous revoir : son cœur était si cruellement meurtri par les malheurs de notre chère patrie, et de plus il avait reçu un nouveau coup terrible en apprenant la mort si imprévue de son cher frère Léon (père de Tante Maine ⁶⁰), ce compagnon tant aimé de sa jeunesse, cet ami si dévoué près duquel j'avais trouvé, pendant ces longs mois de siège, affection et appui. Ce fut le 14 janvier 1871 que ce pauvre ami nous fut enlevé par la petite vérole noire, après seulement 4 jours de maladie. Léon était la bonté, l'honneur même. C'était un magistrat de grande valeur, très estimé et apprécié, je crois qu'il avait devant lui un bel avenir ; au moment de sa mort, il était Avocat Général et il n'avait que 46 ans.

De ce malheur, il en résulta pour nous un autre bien grand aussi : pour soustraire Georges, Marcel et Eugène à la contagion, on m'avait ordonné de les éloigner et je les avais envoyés à Evrecy, chez mon frère. C'est là que mon cher Marcel reçut ce malheureux coup qui l'a privé d'un œil.

Quand je pus constater la gravité de cet accident, je ne puis vous dire quelle fut ma douleur. Que dirait mon pauvre Arthur en apprenant pareil malheur. Combien je regrettai alors de n'avoir pas pris un logement séparé à Caen. Je n'aurais pas été obligée d'éloigner mes enfants. En écrivant ces lignes, mon cœur saigne malgré vingt ans écoulés. Votre père ne s'en est jamais consolé. Je crois encore être à ces affreux jours, je les revis dans toute leur tristesse, et les moindres détails me sont présents.

Ce fut vers le 15 mars que votre Père put obtenir une permission ; je le vois encore arrivant un matin, je m'élançai dans le corridor, votre Père avait déjà gravi l'escalier. Quelle joie, mon Dieu ! de nous sentir dans ses bras, de le voir, d'entendre cette voix si chère, après avoir si souvent craint de ne plus jamais connaître ce bonheur ! Mais il était amaigri, changé par la douleur morale et les souffrances physiques.

J'ai souvent pensé à ce que dut ressentir, devant notre réunion, votre pauvre tante Mathilde, quelles tristes pensées ont dû l'assaillir.

Votre père ne resta que trois jours, bien qu'il eût huit jours de permission. En apprenant les événements de la Commune, il sacrifia, cette fois encore, son bonheur à son devoir et repartit pour Paris, mais il dut s'arrêter à Versailles. Là, il apprit que le 125^e avait été dirigé sur Chartres, et c'est là qu'il le rejoignit. En avril, j'allai le rejoindre à Vannes avec Marcel et Paul ; nous y restâmes à peine un mois. A notre grand regret, il fallut partir pour Belle-Isle-en-Mer. A cette époque, votre Père conduisit Marcel à Nantes pour le montrer à un

⁶⁰ Germaine.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

oculiste en renom qui nous dit la même chose que M. Giraud-Teulon ⁶¹. Ah, que nous étions malheureux !

Départ pour Marie-Galante

Pendant notre séjour à Belle-Isle, Georges, Eugène et Abel vinrent passer les vacances. C'est là que Paul a fait ses premiers pas. C'est là aussi que fut décidé le premier voyage à Marie-Galante ; la mort de Léon avait jeté votre grand-père Théophile dans le désespoir, les angoisses éprouvées pour votre Père pendant la guerre avaient brisé son énergie, et la mort de sa femme, survenue au mois de mai 1871, fut la dernière goutte de cet amer calice. Aussi, votre oncle nous écrivit qu'il voulait absolument revoir son fils, que c'était la seule consolation qu'il pût avoir.

Votre Père se décida donc à demander un congé de six mois et à partir avec Paul et moi. Georges, Eugène et Marcel furent ramenés à Caen, les deux premiers au lycée, et Marcel à la pension Pierre où il devait être mieux soigné, car il n'avait encore que 8 ans.

Nous quittâmes Belle-Isle à la fin de septembre. Nous devions nous embarquer à Saint-Nazaire, le 7 octobre. Ce fut à bord de l'Euménide, vaisseau de l'Etat qui était venu chercher des prisonniers, que nous quittâmes Le Palais.

La mer était démontée depuis quelques jours et les communications étaient interrompues avec Auray. Aussi fûmes-nous très heureux de cette arrivée d'un navire de l'Etat ; le Commandant se montra très aimable, il donna sa propre chambre pour moi, mon baby et la bonne.

Je me souviendrai toujours de cette traversée. Quelle mer ! et quel triste spectacle ! Sur le pont étaient parqués, à quelques pas de nous, une foule d'hommes de tout âge, de toute condition. Entre eux et moi, deux pièces de canon étaient braquées. A la moindre révolte, ils eussent été impitoyablement mitraillés. Nous arrivâmes en vue de Lorient dans la soirée, mais le Commandant avait l'ordre de rester en grande rade jusqu'au jour. Ce fut une nuit terrible, car l'état de la mer faisait craindre d'être jeté à l'eau, et le bateau fut maintenu sous vapeur toute la nuit.

A Lorient, nous eûmes deux aventures très ennuyeuses. La première concernant les bagages qui avaient été transportés de l'Euménide sur une barge, laquelle, au lieu d'aller les débarquer tout bonnement, fut entraînée à la dérive dans la rivière d'Hennebont et y resta ensablée pendant douze heures. Votre Père prévint les autorités. On envoya une chaloupe à vapeur à sa recherche et on trouva la malheureuse barge ensablée et les deux hommes qui la montaient mourant de faim. L'embarcation à vapeur les remorqua et nous fûmes tirés de nos inquiétudes bien justifiées puisque nos valeurs et notre argent étaient dans une des malles. Cette aventure ne nous coûta que la vie d'un petit oiseau apprivoisé que nous comptions emporter à Marie-Galante. La seconde fut l'ennuyeuse rencontre que fit votre Père d'un espèce de fou qui l'insulta grossièrement, le menaça même et qu'il fit arrêter. C'était à l'uniforme surtout que s'adressaient ces injures. Après avoir retrouvé nos bagages, nous quittâmes aussitôt Lorient. Votre Père vint à Caen vous ramener et moi je

⁶¹ Marc Antoine Louis Félix Giraud-Teulon, né à La Rochelle le 30 mai 1816 et mort à Saint-Germain-en-Laye le 19 septembre 1887, est un ophtalmologue français (Wikipedia).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

filai sur Nantes où je devais l'attendre et où il me fit faire la connaissance de ses cousins de La Palme ⁶².

Le bateau qui nous emmena aux Antilles s'appelait le Saint-Nazaire. La traversée fut pénible à cause de petit Paul qui nous fatiguait beaucoup. Il avait 17 mois, je n'emmenais pas de bonne. Nous quittâmes le Saint-Nazaire à Saint-Thomas pour prendre une annexe qui devait nous conduire à la Guadeloupe. Nous y arrivâmes après 14 jours de traversée. La Pointe-à-Pitre venait d'être brûlée ⁶³ et j'ai encore fraîche la sensation que nous éprouvâmes à la vue de cette ville en ruines. Parmi les décombres, les pans de murs à demi écroulés, s'élevaient de grands arbres, des cocotiers épargnés par les flammes qui donnaient l'illusion d'un décor de théâtre à ce paysage qu'inondait un clair de lune comme on en voit seulement sous ces latitudes.

Arrivée à Pointe à Pitre puis à Grand Bourg

A peine le bateau avait-il jeté l'ancre qu'une barque l'accostait. C'était Théodore et son gendre, M. Guesde, qui venaient nous chercher. Ils étaient accompagnés d'une négresse que votre Grand-Père avait envoyée au devant de moi pour me servir. On l'appelait Lala. Elle s'empara de Paul qui était loin de paraître rassuré, il regardait ce visage noir avec de grands yeux effrayés. Ce fut de la famille Drewton ⁶⁴ que nous reçûmes l'hospitalité, car votre oncle Théodore avait eu sa maison et son mobilier brûlés. Dans ce désastre, il s'était distingué par son désintéressement et son énergie. Aussi quand on lui donna la Croix de la Légion d'Honneur ⁶⁵, toute la population fut unanime à trouver, cette fois, qu'elle était bien placée. Nous restâmes seulement trois jours à la Pointe, nous étions pressés d'embrasser notre vieux Père. Il avait frété une petite goélette pour nous transporter près de lui. Théodore et sa famille s'y embarquèrent aussi et nous arrivâmes tous ensemble au Grand-Bourg, après douze heures de traversée bien pénible : la mer est toujours mauvaise dans le canal de Marie-Galante ; les lames avaient embarqué, nous étions dans le plus triste accoutrement pour nous montrer à la foule nombreuse qui s'était portée à l'embarcadère pour nous voir. L'arrivée d'un bateau est toujours un événement au Grand-Bourg, et cette fois l'intérêt était double, car on savait qu'il amenait de nouveaux visages. Nous entendions les noirs dire : « C'est zenfants à Mouché Théophile qui veni France pour voir Papa à eux. »

Quelques minutes après avoir mis pied à terre, nous étions dans les bras de notre chère sœur Louise. Dans son impatience, elle était descendue au Bourg pour guetter l'arrivée du bateau, elle nous avait fait préparer à déjeuner chez madame Mitridate, brave femme de couleur qui était dévouée à la famille. Ce n'est pas sans émotion qu'après plus de vingt ans je me souviens du bonheur qu'Arthur et moi nous éprouvions en voyant tous ces chers parents. Leur figure est présente à mes yeux.

A Pirogue – Théophile Botreau Roussel Bonneterre

Quand l'ardeur du soleil eut un peu diminué, nous nous mîmes en route pour Pirogue. L'oncle Octave avait prêté une voiture. Nous y montâmes votre Père et moi avec petit

⁶² Duborn Delapalme ? Cousinage pas trouvé.

⁶³ Incendie du 18 juillet 1871.

⁶⁴ Sic pour Drevetton, la belle-famille de Théodore.

⁶⁵ LH/302/44. Décret du 16 octobre 1872.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Paul, que je tenais sur mes genoux. Au haut du Morne Ducos, nous aperçûmes un cavalier qui venait au grand trot. Sans avoir jamais vu notre bon Thersily ⁶⁶, je devinai que c'était lui. Cher frère, je me sentis de suite attirée vers lui. Cet élan de sympathie ne s'est jamais refroidi. Plus tard, quand il m'a été donné de le connaître intimement, mon estime et mon affection n'ont fait que s'accroître. Les noirs disaient de lui : « Plus saint que ceux qui portent la robe ».

Pirogue est à cinq kilomètres du Bourg. A cette époque, la route n'était pas faite et le chemin très pittoresque. En apercevant cette petite case où son cœur l'avait si souvent ramené pendant les longues années de séparation, votre Père éprouva une vive et bien naturelle émotion. Notre cher Père Théophile, attendant ses enfants sur le seuil, tremblant d'émotion et de joie. Je vois encore ce noble et beau visage couvert de larmes, les bras tendus vers nous. Notre premier mouvement en le voyant, si digne et en même temps si tendre, fut de nous agenouiller pour lui demander sa bénédiction que nous venions chercher de si loin. Heureuses les familles qui comptent des hommes comme lui comme ancêtres. Pendant six mois que nous avons vécu sous son toit, mon respect et ma tendresse ont été fortifiés par tout ce que je l'ai vu faire et entendu dire.

Pour Arthur et pour moi, le temps passé en 1871 à Pirogue compte parmi les plus heureux jours de notre vie. Mais hélas, tout finit ! Je dois cependant dire que ce bon temps fut troublé par la peine réelle que nous éprouvions de ne pouvoir accorder à votre grand-père ce qu'il désirait ardemment, c'est-à-dire que votre Père quitte le service et se fixe définitivement auprès de lui. Mais celui-ci crut qu'il ne pouvait accepter cela sans nuire à votre avenir, et il refusa. De mon côté, je ne pouvais me faire à l'idée de vivre loin de vous.

Tous les soirs après le dîner, notre Père se mettait dans son hamac et, en attendant l'heure de son repos, j'allais causer avec lui. La conversation était très intéressante pour moi. Il me contait sa vie de travail et de luttes, sa jeunesse difficile, et les événements auxquels il avait assisté dans les premières années si troublées du siècle. A 15 ans, il faisait le coup de feu contre les Anglais. Après la mort de son Père, afin d'alléger les charges de sa Mère, il abandonnait la vie large de la maison paternelle et essayait de se suffire à lui-même en travaillant chez un notaire. Puis plus tard, sa Mère l'appelait près d'elle en lui confiant l'administration de son bien qu'il relevait si bien qu'à la mort de sa Mère on trouvait une grosse somme dans son portefeuille.

Le souvenir de sa Mère, de sa première femme et de son fils, Jules, le hantaient souvent, toujours il y revenait. Il me parlait aussi du pays, des transformations que nos pauvres colonies avaient subies et toujours pour le plus grand mal des habitants. Il aimait à se faire dire tout ce que je savais de beau et de bon sur ses fils Léon et Arthur. Leur éloge le rendait fier, et sa figure s'illuminait d'orgueil quand je lui racontais la belle conduite d'Arthur à Paris, les témoignages d'estime qu'il avait reçus.

Il se rappelait que Georges lui avait écrit « Je veux être marin pour aller te voir » et il en était attendri. Son bonheur était d'assister au bain de Paul, il passait sa pauvre vieille main ridée sur la chair potelée du baby. Un bon sourire errait sur ses lèvres.

En vous racontant tout cela, chers amis, il me semble que je paie un tribut à la mémoire de ce bon Père, de cet homme de bien. Si j'étais sûre que mon pauvre ami en me quittant

⁶⁶ Interligne : *Père de papa.*

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

l'ait retrouvé dans l'au-delà, je serais moins triste. Mais hélas, le voile qui couvre nos yeux est si épais que le doute avec les tristesses revient toujours.

(repris le 26 juin 1898)

Au mois de février 1872, nous quittâmes Pirogue, notre cher Père et la pauvre Louise, à laquelle bien des douleurs étaient encore réservées sur cette terre, mais que nous devons revoir.

A Saint-Malo, Granville, Saint-Servan – Fin du récit

Ce fut à Saint-Malo que votre Père rejoignit son régiment. C'est dans cette ville, le 21 septembre, que mon cher fils Amédée est venu au monde. Il eut pour marraine Madame Pailler, la femme du Colonel, qui remplaçait Emilia Bonnetterre, et Marcel, qui remplaçait votre oncle Amédée. Nous quittâmes Saint-Malo dans le courant d'octobre pour aller à Granville, où nous restâmes six mois. A cette époque, votre Père ressentit les premières atteintes de son emphysème, ce qui lui suggéra l'idée de quitter le service actif et de demander le recrutement. Ce fut son chef et ami, le Général de Sonis, à ce moment son général inspecteur, qui l'en dissuada, lui donnant comme chose sûre sa nomination comme Lieutenant-colonel. Le Général se trompait. Votre père et lui furent victimes d'intrigues, et la nomination ne vint pas ; Le moment propice pour obtenir le recrutement était passé, de sorte qu'en voulant être utile à votre Père, le Général lui fut funeste. Pendant notre séjour à Saint-Servan, où nous avons été envoyés en quittant Granville, j'eus plusieurs fois l'occasion de voir Mme de Sonis et ses fils. Comme cette famille est devenue célèbre, je ne crois pas inutile de dire notre appréciation sur elle. Le général était un vrai gentilhomme, chevaleresque et chrétien, mais sa femme et ses fils n'étaient pas à la hauteur, loin s'en faut. C'est grâce à son illustration qu'ils ont fait de beaux mariages.

Notre séjour à Saint-Servan fut très gai. Ma bonne et fidèle amie, Mme Duport, devenue Mme Charonnet depuis, vint nous y voir. C'est aussi à Saint-Servan que nos neveux Abel ⁶⁷ et Léon vinrent nous faire leurs adieux, avant de retourner à Marie-Galante.

En octobre 73, nous fûmes envoyés à Cherbourg. Dans cette petite ville, nous eûmes bien des chagrins. C'est là que nous apprîmes, avec quelle douleur, la perte de notre vénéré Père. Il s'éteignit à 83 ans, deux ans après que nous l'avions quitté. Là aussi je connus la mort de mon oncle de Lafaverie, celle de mon pauvre frère Lucien. Le climat de Cherbourg est très mauvais. Votre pauvre Papa en souffrait beaucoup. Sa bronchite et son asthme nécessitèrent deux saisons à Amélie-les-Bains. Le commandement le faisait beaucoup souffrir, c'est ce qui le décida à demander sa retraite. Amédée faillit mourir la seconde année que nous y étions ⁶⁸.

⁶⁷ Interligne : *Bon Papa*.

⁶⁸ Ici s'arrête le récit qui nous a été confié. Nous ne savons pas s'il y a une version plus complète. La biographie de Paul Botreau Roussel qui suit, sans lien avec ce qui précède, a été ajoutée postérieurement.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Né à Roussel (Guadeloupe), en 1884, le Médecin-général Paul J. Botreau Roussel a fait partie de la première promotion issue de l'Ecole d'Application du Service de Santé Colonial, qui venait de s'ouvrir à Marseille en 1908, et il y fut nommé en 1926, professeur d'anatomie, puis de Clinique Chirurgicale.

Ses travaux sur la cure chirurgicale de l'éléphantiasis et sur la tuberculose des Noirs ont été groupés dans un recueil de « Clinique chirurgicale des pays chauds ».

Nommé Médecin général, il a été successivement :

- Directeur du Service de santé de la Côte-d'Ivoire en 1933 à Abidjan (un boulevard porte son nom depuis 1936)
- Directeur du Service de santé de l'Ecole d'application à Marseille
- Directeur du Service de santé de l'Armée des Alpes, en 1940
- Après l'Armistice, Directeur des Services de Santé Civils et Militaires de l'Union Indochinoise. En février 1945, il fut dans ce dernier poste arrêté par les Japonais et interné au Camp de concentration de Hoa-Binh.
- Il devait rentrer en France pour exercer la chirurgie à titre privé, après la capitulation japonaise.
- Médecin général inspecteur (C.R.) Botreau Roussel, décédé à Versailles en 1967, à l'âge de 83 ans.

Annexes

L'origine de la famille : tradition familiale et recherche en archives

La famille BOTREAU et ses branches (AGAPIT, MARCEL, VERPRÉ, DUMAY, BÉLAIR, ROUSSEL, ROUSSEL-BONNETERRE, LEJEUNE, GARNIER pour la branche aînée, DUROCHER, DUCHESNE pour la branche cadette) est une des plus nombreuses de Marie-Galante. Plusieurs fratries vont de sept à douze frères et sœurs.

Ses origines sont inconnues, quoique faisant l'objet de traditions invérifiables, que nous allons évoquer pour commencer.

Fonds Gazin et tradition familiale
(AB/XIX/3515 à la SOM, devenu 71 APOM 5/2 au CAOM)

D'après la tradition familiale, le premier Guy BOTTEREAU, marin du Cotentin, aurait été armateur d'un navire venu de Saint-Christophe et naufragé, vers 1665/70, sur les côtes de Marie-Galante, au lieu dit Pointe Bottereau (aussi Pointe Pisiou), au nord-est. Ayant perdu son navire, le capitaine aurait décidé de rester dans l'île.

Le 6 juin 1678, le gouverneur Blénac aurait nommé Guy Botreau notaire royal à Marie-Galante. Cette référence, donnée par Gazin, lui a été communiquée par Paul Botreau Roussel Bonneterre, qui était son correspondant à Agen en 1924, mais nous n'en trouvons aucune trace dans les archives. C'est bien Blénac qui était gouverneur alors mais, à cette date, il n'y a rien dans la correspondance des gouverneurs. Nous l'indiquons donc sous toutes réserves.

Le dossier Gazin donne aussi les armes. Elles doivent être tardives et ne sont pas signe de noblesse (nous n'avons pas trouvé d'enregistrement de titres pour cette famille).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Les voici : « d'azur au casque à grille d'argent enrichi d'une boutrole d'or placé en chef de profil; couronne de marquis ». Cette couronne de marquis (et sans doute les armes aussi) est probablement apparue après 1769, date à laquelle Paul Botreau Roussel, capitaine de milice, acquit le fief de Saint-Louis, partie du marquisat de Boisseret, au Vieux-Fort de Marie-Galante. Le sieur Botreau Roussel rendit foi et hommage pour le fief de Saint-Louis le 19 janvier 1770 et un de ses fils, Joseph, ajouta alors à son nom de Botreau Roussel celui de Bonneterre.

Enfin dernier élément donné par Gazin, qui reprend toujours les éléments communiqués par son correspondant de 1924 : Guy Botreau, le « notaire royal », avait deux fils, Guy (dont la généalogie suit dans le dossier Gazin) et Jean, à l'origine de la branche cadette Botreau Durocher, non suivie par Gazin. Guy, le fils aîné, né en 1668, épousa Elisabeth Roussel « de Gicé de la Barrière, fille du gouverneur de Montserrat », née en 1676.

Qu'en disent les archives ?

ROUSSEL

Le « **gouverneur de Montserrat** » ? Dutertre (tome IV, p. 8 et 9) cite le sieur ROUSSEL (RUSSEL), anglais, gouverneur de l'île de Nieves le 17 avril 1666. Il n'est pas impossible qu'il soit devenu ensuite gouverneur de Montserrat, autre possession de l'Angleterre, et qu'il ait eu une fille née en 1676.

Elisabeth « Roussel de Gicé de la Barrière » ? Dans les registres paroissiaux de Capesterre de Marie-Galante (premier registre conservé de l'île, qui commence en 1703), on trouve deux mariages :

- le 22 février 1720, celui d'Antoine Dubois, de la Martinique, avec Marie Catherine ROUSSEL dite LABARRIÈRE ; parents non précisés, comme pour les autres mariages du début de ce registre ; il s'agit de Jean Roussel dit Labarrière, habitant de Capesterre, et Marie Masson, que l'on retrouve par la naissance et le décès d'une autre fille en 1704 et par le décès de Jean, le 14/09/1740, de « plus de cent ans », mais on sait que les âges donnés au décès sont très approximatifs.
- le 24 novembre 1754, celui de François ROUSSEL, de Dijon, fils de Dominique et de Catherine de GISSEY; il est appelé par la suite (baptêmes des enfants) « Roussel de Gissey » ou « Gissey de Roussel ».

Il semblerait qu'il y ait eu « assimilation » entre ces divers éléments, de dates différentes, par un membre de la famille féru de généalogie, très probablement Paul Botreau Roussel Bonneterre, à Agen en 1924, correspondant de Gazin.

En confrontant plusieurs actes du registre de Capesterre de Marie Galante, on peut supposer qu'il y a parenté entre

- Elisabeth Roussel x /1699 Guy Botreau
- Geneviève Roussel x /1719 Charles Dauvergne, marraine d'un enfant du couple Botreau
- Marie Roussel x /1704 Gilles Dauvergne ; Guy Botreau signe au mariage de leur fille en 1722.
- Roussel dit Labarrière x /1704 Marie Masson, témoin au mariage en 1725 de Geneviève Botreau, fille de Guy
- Catherine Roussel x Jean Dubois, dont le fils Pierre Dubois se marie le 12/05/1705 avec Marguerite Bellebon

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Ils pourraient tous être frères et sœurs (sauf la dernière nommée, plus âgée puisque son fils se marie en 1705).

Or on trouve à Capesterre de Guadeloupe le couple de

1 Jean ROUSSEL

bourgeois de Dieppe

+ /1661 en repassant aux îles

x Marie (LE) NOURRY

d'où

1.1 Marguerite ROUSSEL

1.2 Guillaume ROUSSEL

x /1661 Geneviève BERNARD, (?) fille de François et Marguerite BRETON

1.3 Marie ROUSSEL x /1661 Pierre BOTTÉ

Guillaume et Geneviève Bernard eurent pour enfants au moins (actes à Capesterre de Guadeloupe) :

1.2.1 Geneviève ROUSSEL

b 18/12/1661; p Jean Marie dit La Violette; m Marie Bernard

1.2.2 Marie ROUSSEL

b 12/03/1663; p Pierre Botté; m Marie Regnault

1.2.3 Jean Baptiste ROUSSEL

b 15/06/1670; p Jean Baptiste Reverchon dit Lacroix; m Catherine Leper (ou Duper)

1.2.4 François ROUSSEL

+ 07/06/1677, fils de M. Roussel, de la rivière à Goyave

Geneviève, Marie, Jean : on retrouve les prénoms de Capesterre de Marie-Galante, alors que la famille disparaît de Capesterre de Guadeloupe. Nous serions fort tentés de la préférer au « gouverneur de Montserrat »...

En outre, à Capesterre (Guadeloupe), le 29/04/1670, Jean DUBOIS épouse Catherine ROUSSEL, mulâtresse, fille de Marguerite, noire, chez le sieur Roussel (fille de son père et donc demi-sœur ?) : c'est probablement le dernier des couples de Capesterre de Marie-Galante énumérés ci-dessus.

Pour plus de précision sur cette famille de Dieppe puis Guadeloupe, voici diverses informations

- Papiers de l'abbé Le Ber, qui a dépouillé le tabellionage de Dieppe (notes conservées à la Bibliothèque municipale de Rouen) : nombreux actes concernant Jean Roussel entre 1656 et 1663 ; c'est un de ces actes qui le dit mort en repassant aux îles.

- Recensement de 1664, au « cartier Ste Anne, dit Rivière à Gouïave »

- Guillaume Rousel, 38 ans

- nègres : Noco (60 ans), Santier (30), Gratien (30) ; Marguerite (40), Jean (6), Guillaume (3) Catherine (11) ; Bon Bon (30), Marye (25), Charles (10), Cappitaine (6), Anthoine (4) ; Marye (20), Guy (1) ; Luc (17) ; Anthoine (22) ; Baillardel (17) ; Marye (8)

C'est donc un habitant important, puisqu'il a beaucoup de nègres et on remarque que, dans leur liste, les enfants sont nommés aussitôt après leur mère. Comme pour les autres familles de Capesterre et Goyave, les femmes (blanches) ne sont pas recensées et, ici, pas les enfants non plus.

- Recensement de 1671, à Capesterre de Guadeloupe, le couple de Guillaume Roussel et Geneviève Bernard a un fils et une fille, un serviteur blanc, 7 nègres, 4 négresses et 2 négrillons. Ils possèdent une habitation de 150 pas de large sur 1000 de haut, tout en bois, et une autre, de 490 pas de large sur 1000 de haut, avec plusieurs cases, une

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

sucrerie, un moulin, cultivée en cannes sur 150 pas, en vivres sur 150, en savane sur 150 et le reste en bois.

Guy BOTREAU et Marguerite DAUVERGNE Le premier couple à Marie-Galante

On ne les trouve pas au recensement de 1665, le premier de l'île et le plus détaillé, mais à celui de 1680, très succinct, où "Guy Bottreau" et son épouse Marguerite Dauvergne ont un fils et deux filles, deux nègres, deux négresses et quatre négrillons

Marguerite DAUVERGNE est, selon toutes probabilités, d'une famille originaire de l'île de Saint-Christophe où Michel DAUVERGNE est recensé en 1671 au quartier Montagne Plateau avec son épouse Gillette LEROY, cinq garçons et trois filles, deux serviteurs blancs. Ils possèdent 6 nègres, 6 négresses, 3 négrillons, 2 fusils, 2 chevaux, 1 cavale, 8 bœufs, 3 vaches, 2 veaux (ordre du recensement). Leurs habitations sont au nombre de sept dont la plus importante a 1252 pas de large sur 259 de haut cultivés en cannes et savanes, avec une sucrerie.

De Saint-Christophe, après la conquête par les Anglais en 1690, la famille serait passée, comme beaucoup d'autres, par la Martinique, avant de s'établir à Marie-Galante qui, rappelons-le, dépendait alors directement de la Martinique et non de la Guadeloupe.

On peut supposer qu'elle est allée y retrouver une des filles, Marguerite, déjà établie là avec son époux Guy Botreau avant 1678. Ce qui voudrait dire que Guy Botreau est d'abord arrivé à St-Christophe, où il aurait épousé Marguerite après 1671 (recensement de St-Christophe), puis serait parti avec elle pour Marie-Galante où, quelques années plus tard, en 1678, il aurait été nommé notaire par le gouverneur. Ce schéma est plausible mais impossible à confirmer ou infirmer dans l'état actuel des recherches.

Dans la correspondance des gouverneurs (C/7a) on le trouve cité dans le procès verbal fait, le 2 septembre 1678, par Vincent Gouverne de Vauluisant, juge royal civil et criminel à Marie-Galante, à la demande du gouverneur le comte de Blénac, sur les associations entre diverses personnes pour couper les cannes, maniocs, ignames et autres vivres sur des habitations « considérables » abandonnées par des huguenots déserteurs, partis avec les Flamands en 1676. Le sieur « Bottereau » ou « Bottreau » fait partie de ceux qui ont envoyé leurs gens enlever des maniocs sur les habitations des sieurs Thorin, Lacroix et Gebert, pour les revendre.

Le 8 décembre 1687, Bottereau est un des « principaux habitants » présents pour la visite de l'église Sainte-Anne de la Capesterre faite par Auger, le gouverneur.

On ne peut pas confirmer la parenté entre les différents DAUVERGNE de Marie-Galante. Cette origine « christophorine » et la brève synthèse généalogique qui suit sont donc données sous toutes réserves.

1 Michel DAUVERGNE x Gillette LEROY

5 fils et 3 filles en 1671, auxquels s'ajoute Gillette, déjà mariée, qui porte le prénom de la mère et doit donc être l'aînée :

1.1 Gillette DAUVERGNE

x /1671 Mathieu RICHAUDEAU

recensés en 1671 à St-Christophe avec 1 fils et 1 fille

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.2 Michel DAUVERGNE

x Marie DUROS

d'où

1.2.1 Marie DAUVERGNE

+ 04/06/1722 Basse-Terre Mont-Carmel

x 08/02/1705 Mont-Carmel, Nicolas LEMOYNE

1.2.2 Renée DAUVERGNE

o St-Christophe (! X)

x 03/06/1710 Mont-Carmel, Joseph BOURDEAUX

1.2.3 (?) Thérèse DAUVERGNE

o ca 1690

+ 03/04/1707 Mont-Carmel, 16 à 17 ans

1.3 Marguerite DAUVERGNE

(probablement sœur de Marie, 1.6)

x ca 1670/75 Guy **BOTREAU**

1.4 Gilles DAUVERGNE

(parrain d'une fille de Marie et Jean Boulogne en 1705)

x /1704 Marie ROUSSEL

1.5 Nicolas DAUVERGNE

x /1707 Marguerite ROSE (marraine d'une fille de Jean Botreau et Marguerite Guesnon en 1704 et d'une fille de Marie Dauvergne et Jean Boulogne en 1706), fille de Jean et Catherine GUESNON

bx 02/01/1714 Henry LACAVÉ dit GUESNON

1.6 Marie Thérèse DAUVERGNE

o Basse-Terre de St-Christophe (cité au mariage de sa fille Marie en 1722) (serait sœur de Marguerite épouse Botreau d'après le degré de consanguinité de leurs petits-enfants respectifs qui se marient en 1764)

x /1705 Jean BOULOGNE

Les enfants du premier couple (Guy BOTREAU x Marguerite DAUVERGNE)

Nous l'avons vu, Guy Botreau et Marguerite Dauvergne avaient 1 fils et 2 filles en 1680. mais les registres de Marie-Galante commencent presque 25 ans (une génération) plus tard, en 1703 et les parents des époux ne sont nommés régulièrement qu'à partir de 1750 !.

Dans les actes paroissiaux de Capesterre de Marie-Galante, on trouve deux fils BOTREAU avec postérité, Guy et Jean, et deux autres Botreau seulement cités, Marguerite et Jacques que nous allons rapidement évoquer pour mémoire :

- Jacques signe au mariage, le 23/07/1714, de Gabriel Letiesse de Gouvello,

- Marguerite (c'est le prénom de sa mère supposée) est marraine d'un enfant Royer le 13/10/1713 et mère d'Antoine MARTEL (dont le père est Antoine Joachim, procureur à la Martinique), natif de la Martinique, qui se marie à Capesterre le 18/06/1754 avec Catherine Béduneau.

Les deux fils, Guy et Jean, eurent postérité.

Celle de Jean, la branche cadette, est la moins nombreuse et semble s'être éteinte plus tôt (au bout de cinq générations quand même et avec des fratries importantes mais composées surtout de filles !).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Guy BOTREAU, le fils aîné, qui porte le prénom du père, serait né vers 1668 d'après son âge au décès, « environ 88 ans », le 22/10/1756 à Vieux-Fort de Marie-Galante, « mort en démence, maladie dont il était attaqué depuis deux ans ; pendant son bon sens, il a paru vivre en bon chrétien ». Il avait épousé Elisabeth ROUSSEL, dont nous avons vu l'ascendance probable plus haut, et qui, elle aussi, est décédée à Vieux-Fort, avant son mari, le 18/06/1750, « après une longue maladie », à l'âge de 74 ans, ce qui la ferait naître vers 1676 ; elle pourrait donc parfaitement être fille de Guillaume Roussel et Geneviève Bernard, dont les (premiers ?) enfants sont nés à la Rivière à Goyave, dépendant de Capesterre de Guadeloupe, entre 1661 et 1670.

Jean BOTREAU, le fils cadet, serait né vers 1670, toujours d'après l'âge au décès, le 01/10/1706 à Capesterre, "environ 35 ans" ; il est inhumé dans l'église sous le premier banc dans le premier rang, côté épître." Il épousa Marguerite GUESNON, peut-être fille d'Henry GUESNON dit LACAVÉ natif du Havre, mais les premières générations de cette famille sont encore plus complexes que les familles que nous venons de voir ! Marguerite, jeune veuve avec un fils et une fille (trois enfants d'après Gazin), se remaria à Capesterre le 19/11/1709 avec Jean ROYER (qui venait peut-être aussi de St-Christophe) et choisit pour marraine d'un enfant de cette seconde union en 1713 Marguerite BOTREAU, sans doute sa belle-sœur, que nous avons évoquée plus haut.

Branche aînée : le fief de Saint-Louis

Le 8 mai 1770, d'Ennery et le Président de Peinier, gouverneur général et intendant des îles du Vent, transmettent au duc de Praslin, en l'appuyant, une requête de Paul Botreau Roussel (ci-après 1.8), capitaine de milice et habitant au Vieux Fort de Marie Galante.

Celui-ci expose que les habitants de Marie-Galante avaient « acheté en commun l'habitation sucrerie et le fief de Saint-Louis ainsi que toutes les anciennes concessions qui y étaient attachées, à l'effet d'accommoder et d'éviter un grand procès qu'un grand nombre d'eux avait contre les propriétaires de ce fief (les sieurs POYEN et BOUSCAREN) qui, en vendant ces terres aux habitants, en ont ôté les nègres et les ont transportés à la Guadeloupe. »

Les habitants réunis en « Union », pour faire valoir la sucrerie, « ont mis des nègres en commun qu'ils tiraient de leurs ateliers » ; mais, se trouvant « un peu gênés » dans le paiement qu'ils avaient à faire du fief de Saint-Louis par eux acquis, ils ont proposé au suppliant d'en faire l'acquisition. Il s'y est déterminé sur les pressantes sollicitations de M. de JOUBERT, chevalier de Saint-Louis, gouverneur pour le roi de Marie-Galante, lequel certifie l'exactitude des faits le 22 décembre 1769.

BOTREAU-ROUSSEL a donc acheté ce bien mais il est totalement dépourvu de nègres. Or, « il arrive aujourd'hui dans ces colonies très rarement des négriers (sic) français ». S'il doit attendre leur arrivée, le bien tomberait en décadence. Il demande donc la permission de faire venir des nègres de l'étranger pour « exploiter la manufacture du fief de Saint-Louis. »

(Colonies EE255)

Nous ne savons pas si la demande a abouti et nous en doutons. Le mémoire des terres titrées de Guadeloupe en juin 1773 (F/3/160, f° 89 à 92) indique que le fief Saint-Louis de Marie-Galante, érigé par les anciens seigneurs de l'île (les BOISSERET), fait partie de la vente faite aux sieurs POYEN et BOUSCAREN et que le propriétaire est le

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

sieur DESBOIS BOISSULANT. L'étendue est de 367 carrés de terre et il y avait alors 132 nègres, dont 110 de 14 à 60 ans (donc en état de travailler).

C'est l'acte de foi et hommage rendu le 8 mai 1771 (AD Guadeloupe 1B4, enregistrements du conseil souverain, f° 518 v° à 530 r°) par les frères Jean Baptiste DESBOIS BOISSULANT, lieutenant de milice et habitant de Marie-Galante, et Nicolas DESBOIS son frère, aussi lieutenant de milice, habitant de Grande-Terre, « pour l'acquisition du fief de Saint-Louis, autrefois dit de Boisseret, à Marie-Galante », qui nous donne l'historique des faits :

Par contrat du 13 janvier 1771 (M^e Guilhambeau, notaire à Marie-Galante; minutes antérieures à l'édit de 1776 et donc disparues), les deux frères ont acquis de Paul BOTREAU-ROUSSEL, au prix de 420.000 livres argent des îles, le fief « appelé de Saint-Louis, autrefois dit de Boisseret », situé à Marie Galante (Notre-Dame de la Conception), de 324 carrés et demi de 100 pas de terre, lequel fief le dit sieur Botreau Roussel tenait en vassalité directe de Sa Majesté et l'avait acquis par acte du 21 novembre 1769 (M^e Guilhambeau) des syndic de l'union de certains habitants intéressés dans une affaire contre les sieurs POYEN et BOUSCAREN, lesquels habitants le tenaient eux-mêmes par contrat en forme de transaction portant vente (M^e Mercier, mars 1769) desdits srs Poyen et Bouscaren, qui l'avaient acquis des héritiers du marquis de CHAMPIGNY par contrat à Paris le 6 décembre 1764 devant Me Armet et son confrère, notaires au Châtelet, où se trouvent établis les droits des premiers propriétaires.

L'aveu de foi et dénombrement qui suit, du 10 septembre 1771 (f° 613 v° à 620 v°), précise que le fief est planté en cannes, cotons et magnocs, borné au nord par les terres du sr DAVID, au sud par la rivière Saint-Louis, à l'est par les terres des srs d'HOMER, BOULOGNE CAZEAU, LAFONTAINE et BOURK, à l'ouest par les 50 pas du roi (le bord de mer). Suit la liste des bâtiments, animaux, nègres.

Paul BOTREAU-ROUSSEL n'a donc possédé le fief de Saint-Louis qu'un peu plus d'un an. Si vraiment le nom de branche d'une partie de sa descendance, BONNETERRE (et la couronne de marquis des armes), vient de là, c'est plutôt par nostalgie pour le bien fugacement possédé...

Pour en finir avec le fief Saint-Louis, nous renvoyons, bien entendu, aux études du R.P. Maurice Barbotin sur « Les moulins de Marie-Galante » et « Les communes et les bourgs de Marie-Galante ». Le fief Saint-Louis (devenu plus tard habitation Desmarais), fief des Boisseret passé à leur héritier le marquis de CHAMPIGNY, gouverneur général des îles, était le seul fief noble de Marie-Galante. Il commençait au nord à ce qui devint l'habitation Chalet et se terminait au sud à la rivière Saint-Louis. Le bourg du Vieux Fort (paroisse créée en 1726) était plus au nord et l'actuelle commune de Saint-Louis n'existait pas. C'est à la suite du tremblement de terre de 1843 que la municipalité du Vieux-Fort se transporta dans la baie de Saint-Louis. Le bourg du Vieux Fort, presque abandonné, conserva son nom et la commune devint celle de Saint-Louis. Les registres paroissiaux puis d'état civil du « Vieux-Fort » de Marie-Galante prirent le nom de « Saint-Louis ».

Filiation directe jusqu'à Théophile BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

Nous l'avons dit, la famille est beaucoup trop nombreuse pour être présentée ici. Nous nous limiterons donc à la filiation depuis le couple de Guy BOTREAU x Elisabeth ROUSSEL jusqu'aux enfants de Théophile, le beau-père de la narratrice. Cependant nous maintenons la numérotation descendante issue de la généalogie complète.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Guy BOTREAU (1) x Élisabeth ROUSSEL

Rappel : les registres de Capesterre commencent en 1703 mais les mariages ne citent pas les parents des époux jusqu'en 1750, sauf exception. La famille s'installe ensuite au Vieux Fort, dont les registres ne sont conservés que depuis 1754. Guy Botreau fait partie de l'assemblée des habitants du 25 mai 1725 au moment de la création de la paroisse Saint-Joseph du Vieux Fort.

9 enfants dont

8 Paul BOTREAU ROUSSEL

lieutenant en 2^d de milice au quartier du Vieux Fort en 1752, capitaine de milice de la seconde compagnie du Vieux Fort en 1765 (D/2c/86; capitaine par commission provisoire du 01/08/1765, confirmée par la cour le 10/12/1765), confirmé le 22/04/1779 (EE1645); acquiert en 1769 le fief de Saint-Louis, marquisat de Boisseret, au Vieux Fort (voir ci-dessus), ce pourquoi son fils Joseph aurait ajouté à son nom celui de Bonneterre, puis à Trois Rivières l'habitation dite Roussel puis Belmont, où sa famille sera massacrée en 1793

o 18/12/1716 (! Colonies EE 1645)

+ 08 (+) 09/06/1784 Trois Rivières, ancien capitaine de milice, natif de Marie Galante, 67 ans, époux de Catherine Faussecave; mort après une maladie de douze ans pendant laquelle il a souffert, et surtout ces trois dernières années, tout ce qu'une maladie des plus dures peut faire souffrir de plus cruel et toujours avec la même patience et la même résignation à la volonté de Dieu; a reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction avec la foi la plus vive et la plus grande confiance et a été enterré dans le cimetière de cette église en présence de messire Jean Baptiste Marre, conseiller au conseil supérieur de cette île et de M. Légliise, chirurgien au rapport ax 08/02/1752 Vieux Fort, Catherine Radegonde GUESNON LACAVÉ, fille de Nicolas GUESNON dit LACAVÉ et Marguerite DAUVERGNE

o ca 1735

+ 02/01/1762 Vieux Fort, 26 ans, ayant reçu tous les sacrements avec édification

bx 21/08/1764 Vieux Fort (dispense en cour de Rome du 2^e au 2^e degré de consanguinité en ligne égale, 07/01/1764) Catherine LACAVÉ FAUSSECAVE, fille de Joseph GUESNON LACAVÉ FAUSSECAVE et Catherine BOULOGNE DUPLESSIS
o ca 1733

+ 20/04/1793, massacre des Trois Rivières ⁶⁹

ax 06/08/1754 Vieux-Fort (dispense du 3^e au 3^e degré de consanguinité) Jean Claude VAVON DUPLESSIS, fils de René et Catherine BOULOGNE
b 26/08/1732 Capesterre

1.8a Paul BOTREAU ROUSSEL x 1752 Catherine Radegonde GUESNON LACAVÉ

5 enfants dont :

4 Joseph BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

habitant propriétaire à Mayombé ; sous lieutenant de milice par commission provisoire le 03/10/1778, lieutenant par commission provisoire le 24/02/1779 confirmée par la cour

⁶⁹ Lacour, Histoire de la Guadeloupe, II p. 185.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

le 01/02/1781, aide-major au Vieux Fort par commission provisoire le 01/11/1783 (D/2c/86)
un des commissaires pour le Vieux-Fort en février 1794 (Lacour, Histoire de la Guadeloupe, II p. 267)
o 04 b 27/03/1758 Vieux Fort; p Joseph Botreau Lejeune, oncle; m Marie Lacavé épouse Morancy
+ 1^{er} nivôse X sur son habitation au Vieux Fort, 44 ans, d 19 nivôse X (22/12/1801 et 09/01/1802) Grand Bourg par son frère Paul Botreau Roussel, habitant propriétaire à Réunion (= Grand Bourg)
Cm 10/05/1777 M^e Saulnier (le même jour son frère Paul épouse la sœur de Claudine)
x 13/05/1777 Vieux Fort (dispense de consanguinité) Jeanne Claudine Germaine VAVON DUPLESSIS, fille de + Jean Claude et Catherine LACAVÉ FAUSSECAVE
o 07/07 b 10/08/1760 Capesterre
+ 08/08/1810 Vieux Fort, sur son habitation ; 50 ans 1 mois 1 jour
Testament la veille M^e Laurent Désondes
Partage après décès M^e Mollenthiel 22/04/1812

1.8a.4 Joseph BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE
x 1777 Jeanne Claudine Germaine VAVON DUPLESSIS

12 enfants. Au décès du père en 1813, 8 enfants vivants, 5 fils et 3 filles, dont :

8 **Théophile** BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

officier de milice pendant 25 ans; habitant propriétaire à Capesterre; maire de Grand Bourg Campagne de 1838 à 1848, habitation sucrerie Pirogue (M^e Silvère Boulogne St-Villiers 18/12/1864 et 15/09/1865)
aurait affranchi à Pirogue en 1845 son majordome et l'épouse de ce dernier, la da de la famille, auxquels est donné le patronyme de SELBONNE, à partir du nom **ROUSSEL BONNETERRE** (souvenir familial) ⁷⁰
o 06/07/1791 b 13/02/1792 Vieux Fort (même jour et même parrain que sa cousine Marguerite Charlotte Botreau Roussel); p Charles Botreau Roussel, oncle, représenté par M. Brunel; m Jeanne Sophie Botreau Roussel Bonneterre, sœur
+ 28/12/1873 Grand Bourg ⁷¹
ax 06/02/1815 Grand Bourg, Marie Félicité Louise Nelly LALUNG, fille de Julien Antoine et Marie Félicité FAUSSECAVE DÉCAVÉRY, propriétaires à Capesterre (L'Étang noir)
o 26 messidor VII (16/07/1799) d 29 nivôse IX (19/01/1801) Capesterre
+ 27 d 28/02/1845 Grand Bourg, maison de l'habitation sucrerie Pirogue; 45 ans 1/2
bx 07/07/1847 Grand Bourg, Charlotte Antonia LALUNG (sa belle-sœur; prohibition levée par le gouverneur) fille de + Julien Antoine (+ 18/06/1837 Grand Bourg Campagne) et Mariette Félicité DÉCAVÉRY FAUSSECAVE
o 12/08/1805 d 11/04/1806 Grand Bourg

⁷⁰ En réalité la famille SELBONNE n'a été libre que lors de l'abolition en 1848 mais c'est bien le maire de Grand-Bourg Campagne, Théophile Botreau Roussel Bonneterre, qui leur a attribué ce patronyme, le 1^{er} septembre 1849. Saint-Omer Selbonne, 45 ans, maçon (et non majordome), né à Marie-Galante de parents inconnus, épouse le 6 septembre 1849 Clara LARAC (anagramme du prénom), née aussi à Marie-Galante de parents inconnus et inscrite sur le registre des nouveaux-libres le 1^{er} septembre, avec ses huit enfants de 22 à 2 ans, légitimés par le mariage des parents.

⁷¹ M^e Coudroy de Lauréal 23/05/1883.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

+ 09/05/1871 Grand Bourg, habitation Pirogue; ni ascendant ni descendant ni frère;
seuls héritiers les enfants de sa sœur, première épouse de son mari ⁷²
ax Charles LEBRUN COGNET
+ 20/09/1840 Capesterre

Les enfants de Théophile, beau-père de la narratrice

Thersily (1) et Amédée (5) restés à Marie Galante avec leur père, Théodore (2) établi à Pointe à Pitre, Arthur (4) et Léon (6) (puis leurs veuves et leurs enfants) installés dans le Calvados.

Le 20 septembre 1853, Théodore BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE (ci-dessous, 2), vérificateur de l'enregistrement, en congé en France, écrit au ministre de la marine et des colonies pour solliciter la Légion d'honneur en faveur de son père, Théophile, « récompense que lui ont mérité ses longs services » : 25 ans comme officier dans la milice; nommé maire « en 1838 lors de l'institution des municipalités en Guadeloupe », fonctions qui lui ont valu « la confiance de l'administration, l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens. »

On lui répond, bien entendu, qu'on ne l'accorde qu'après examen des demandes proposées par le gouverneur lui-même.

Copropriétaires vendant l'habitation Boulogne ou Ferréol (héritée de la 2^{ème} épouse de leur père) à Grand-Bourg le 28/04/1882 (M^e Coudroy de Lauréal) : Théophile, Amédée, Louise Émilie veuve de Charles Joseph BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE, Arthur, Théodore et les enfants mineurs de Saint-Léon.

Héritiers cités le 23/05/1883 (M^e Coudroy de Lauréal) : Amédée, Arthur, les deux enfants mineurs de Saint-Léon, les héritiers de Théophile dit Tercily, Louise Émilie, Théodore; de nouveau le 19/04/1887.

1 Théophile dit **Thersily** BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

habitant de Grand Bourg, puis de Capesterre, habitation Vidon ou Coquille

o 23/02/1816 Capesterre d 02/05/1816 Grand Bourg

+ 24/02/1883 Capesterre; 67 ans, habitant propriétaire domicilié section de Beauregard hameau Vidon ⁷³

Cm M^e Carreau, à St-Pierre, 16/01/1854 ⁷⁴

x 1854 St-Pierre (Martinique) Joséphine Amélie GARNY de LA RIVIÈRE, fille de + Jean Joseph (+ 10/04/1851 St-Pierre) et Marie Adélaïde Virginie BOTREAU ROUSSEL

o ca 1828/29 (26 ans en 1855)

+ 1899/ (citée au faire-part de décès de sa belle-sœur Augustine de Sainte Marie)

Notoriété des héritiers de Thersily : M^e Ludovic Boulogne St-Villiers 16/06/1883 ; enfants héritiers de leur père cités le 23/05/1883 (M^e Coudroy de Lauréal) : Cécile (x Alcide FAVREAU), Abel, Laurence, Emmanuel, Léon Joseph mineur émancipé; de nouveau les 09/08/1885, 16/06/1886 et 19/04/1887

⁷² M^e Coudroy de Lauréal 28/04/1883; Me Silvère Boulogne St-Villiers 29/11/1881.

⁷³ M^e Ludovic Boulogne St-Villiers 19/06/1883.

⁷⁴ M^e Ludovic Boulogne St-Villiers 19/06/1883 et M^e Coudroy de Lauréal 16/06/1887.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

2 **Théodore** BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

receveur de l'enregistrement et des domaines et conservateur des hypothèques à Pointe-à-Pitre (1851-57), receveur particulier et conservateur des hypothèques à Marie Galante; id à Pointe-à-Pitre (1874/85); en retraite demeurant à Pointe-à-Pitre (1887), chevalier de la Légion d'Honneur le 16/10/1872 (LH/302/44)

o 30/09/1817 Capesterre, d 25/05/1818 Grand Bourg ; déclaré par son beau-frère Joseph Henry Drevetton, 53 ans, et son gendre Louis Athanase Mathieu Guesde, 34 ans

+ 26/06/1885 Pointe à Pitre

ax 01/06/1843 Grand Bourg Campagne, Louise Virginie BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE, fille de + Charles et + Charlotte Thérèse Elisa MATHIEU DESMARAIS (1.8a.4.9.2)

o 15 d 17/12/1826 Grand Bourg

+ 27 d 28/07/1854 Pointe-à-Pitre, 27 ans, rue de la Reine n° 5

Cm M^e Thionville 19/06/1857

bx 20/06/1857 Pointe-à-Pitre, Julie Marie DRÈVETON, fille de Pierre Louis Théodore, juge de paix à Pointe-à-Pitre, et Appoline Désirée Alix HENRIET DESFOURNEAUX

o 21/03 d 09/04/1838 St-Pierre de la Martinique

+ 1899/ (citée au faire-part de décès de sa belle-sœur Augustine de Sainte Marie) ; (en 1883 rentière à Pointe-à-Pitre) ⁷⁵

d'où 5 enfants du premier mariage, dont Nelly x 07/06/1869 Pointe-à-Pitre, Louis Athanase Mathieu GUESDE, et 2 du second mariage

3 **Jules** Saint-Clair (BOTREAU ROUSSEL) BONNETERRE

enseigne de vaisseau

o 24/03/1819 Capesterre d 30 Grand Bourg

+ 10/02/1847, tué à l'ennemi en Uruguay, à la suite d'une blessure reçue dans une expédition sur les bords de la Plata ⁷⁶

4 **Arthur** BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

Saint-Cyrien, au 47^e régiment de ligne en 1845, officier de la Légion d'honneur 08/12/1870 ⁷⁷, premier voyage à Marie-Galante avec sa femme d'octobre 1871 à février 1872, chef de bataillon d'infanterie en garnison à Saint-Malo en 1874 ⁷⁸, ER demeurant à Caudéran près Bordeaux en 1879 ⁷⁹; deuxième séjour à Grand Bourg en 1883; veuve et enfants à Caen

o 27/03/1822 Capesterre d 30 Grand Bourg; déclaré par Henry François O'Neill, 40 ans, négociant à Grand Bourg, Charles Botreau Roussel Bonneterre, 29 ans, habitant propriétaire à Saint-Louis, et Claude Laballe, 50 ans, marchand à Grand Bourg

+ 1890 (janvier 1890 d'après le récit de sa veuve du 8 mars 1891)

xc 09/02/1860 May sur Orne (Calvados, 14) **Caroline Augustine de SAINTE MARIE**, fille de François Jules Urbain (+ janvier 1868 May sur Orne) et Charlotte Angéline RICHARD LAFAVERIE (14/01/1800 - 15/11/1865 May sur Orne)

o ca 1841 (18 ans au mariage)

+ 14/06/1899 Caen (Calvados)

⁷⁵ M^e Coudroy de Lauréal 23/05/1883.

⁷⁶ Journal de Lorient, maritime, commercial, littéraire et d'annonces du 20/06/1847, p. 1

⁷⁷ Récit de sa veuve Augustine de Sainte-Marie en 1891.

⁷⁸ M^e Silvère Boulogne St-Villiers 20/05/1874.

⁷⁹ M^e Coudroy de Lauréal 09/08/1882.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

5 **Amédée** BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

habitant propriétaire à Grand-Bourg (1874-1887)

o ca 1823/24 (29 ans au mariage)

+ 1887/1891

Cm M^e Pierre René Partarrieu 12/09/1853

x 12/09/1853 Grand Bourg, Adélaïde Claudine dite Émilie (BOTREAU) ROUSSEL

BONNETERRE, fille de Louis et Louise Victoire LACAVÉ FAUSSECAVE (1.8a.4.11a.3)

o 24/07/1831 Grand Bourg

+ 15/09/1880 Grand Bourg (Testament 04/10/1880 et acte de notoriété 12/10 Me

Ludovic Boulogne St-Villiers) ⁸⁰

sans postérité

6 Saint **Léon** Marie BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

nommé substitut près le tribunal de Bayeux par décret du 19/09/1854 ; avocat général à la cour d'appel de Caen

o 31/12/1824 Capesterre d 07/01/1825 Grand Bourg; déclaré par Barthélemy Laballe fils, 21 ans, commis de négociant à Grand Bourg

+ 14 d 16/01/1871 Caen (Calvados), de la petite vérole noire ⁸¹ ; 46 ans, avocat général à la cour d'appel de Caen

x 12/01/1857 Bayeux (Calvados, 14), Zoé Mathilde JORET DESCLOSIÈRES, fille de Léon Alfred et Élisabeth BUREL

o 02/04/1833 Bayeux

+ 29 d 30/12/1894 Caen, en son domicile place Saint Sauveur; 61 ans; déclaré par son fils André, agent d'assurance, 25 ans, et son beau-fils (et neveu) Marcel Botreau Roussel Bonneterre, capitaine au long cours, 31 ans, tous deux domiciliés aussi place Saint Sauveur

d'où deux enfants, Germaine et André, cités, avec leur date de naissance (et avec leur mère), comme seuls héritiers de leur père dans un acte du 23/05/1883 chez M^e Coudroy de Lauréal et de nouveau le 19/04/1887

7 Louise dite Nelly BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

o 04/02/1826 Capesterre, d 14/02 Grand Bourg; déclaré par Henri François O'Neil, négociant à Grand Bourg

+ 06/09/1833 Grand Bourg

8 Charlotte Alphonsine BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE, jumelle

o 24/11 d 01/12/1831 Grand Bourg « née jumelle et sans marque sur le corps », maison qu'occupe Mme veuve Botreau Roussel Bonneterre, rue du Bord de mer

+ 29/01/1834 Grand Bourg, maison d'habitation de ses parents

9 Joséphine Emma (Anna dans le récit familial, : erreur de transcription ?) BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE, jumelle

o 24/11 d 01/12/1831 Grand Bourg (mêmes indications que pour sa jumelle)

+ 03/11/1833 Grand Bourg, maison d'habitation de ses parents

⁸⁰ Elle laisse à son mari jouissance et usufruit sa vie durant de tous ses biens et, après le décès de celui-ci, la propriété entière à sa nièce Marie Amélie Uranie Rameaux épouse de Jean Paul Garny de la Rivière.

⁸¹ M^e Silvère Boulogne St-Villiers 29/11/1881 (conseil de famille des mineurs à Caen 25/07/1871) ; Coudroy de Lauréal 23/05/1883.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

10 Louise Émilie BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

o 10 d 15/11/1834 Grand Bourg, maison d'habitation de ses parents + 1901/
Cm M^e Partarrieu 15/02/1858

x 15/02/1858 Grand Bourg, Charles Joseph BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE, fils
d'Auguste (58 ans) et Marie Adélaïde LACAVÉ FAUSSECAVE (51 ans) (1.8a.4.12.1)
o 01/11/1828 Marie Galante

+ 1881/

d'où 1 fils, Eugène, surnuméraire puis receveur de l'enregistrement (à Basse-Terre en
1887, à Capesterre de Guadeloupe en 1889, à Grand-Bourg en 1891)

Les enfants d'Arthur BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE (1.8a.4.8a.4) x 1860 Caroline Augustine de SAINTE MARIE

1 Georges Théophile Jules BOTREAU BONNETERRE

officier de cavalerie, capitaine instructeur au 3^e régiment de cuirassiers en garnison à
Tours en 1898, à Vouziers en 1899, ; chevalier de la Légion d'honneur 10/07/1899,
officier 13/07/1915 ⁸², croix de guerre

le 13/03/1901 affecté à l'escadron de spahis soudanais à Saint Louis du Sénégal comme
capitaine en second, à Châteaudun (Eure et Loire) en 1903

o 07/11/1860 May sur Orne (Calvados, 14)

+ 24/04/1917, Rouvrois sur Meuse (Meuse, 55) tué à l'ennemi, lieutenant colonel au
303^e régiment d'infanterie (fiche Mémoire des hommes et JO du 10/08/1917)

Cm M^e Delaunay à Mortagne 06/06/1898

x 07/06/1898 Paris XVI^e ⁸³, Marie Marguerite Julie LAURENT PRÉFONTAINE, fille de
+ Jean François Laurent et + Marie Félicie Émilie RIVETTE (et aïeux décédés)

o 11/10/1867 Paris

à Mortagne sur Orne en 1917 ; pension de 2 500 francs comme veuve de lieutenant
colonel tué sur le champ de bataille ⁸⁴

d'où au moins 4 filles : Marcelle, Geneviève, Marguerite, Madeleine

2 Marcel Arthur BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

capitaine au long cours

o 27 d 28/04/1863 May sur Orne (14)

+ 1900 avec son navire

x 16/03/1893 Caen, Marie Germaine ROUSSEL BONNETERRE, fille de Léon
(1.8a.4.8a.6.1) et Zoé Mathilde JORET DESCLOSIÈRES

o 23/11/1867 Caen + 06/06/1952 Bayeux (mention marginale acte de naissance)

3 Paul Charles BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

lieutenant au 11^e hussards en 1899 ; commandant de port ; chef d'escadron, dépôt de
remonte d'Agen en 1922 ⁸⁵ ; domicilié à Agen, officier de la Légion d'honneur ;
correspondant de Gazin en 1924

o 19/05/1870 Chambéry (Savoie, 73) + 1963 ; 93 ans ⁸⁶

⁸² LH/302/43.

⁸³ Publication de mariage dans Le Bonhomme normand, 20-26/05/1898. Elle demeure à Paris.

⁸⁴ J.O. du 26/10/1917.

⁸⁵ J.O. 26 mars 1922.

⁸⁶ Régis Garny de la Rivière, rlr4751 sur Geneanet, ni date ni lieu ; Pierre Botreau Roussel, pbotreau sur geneanet, années sans lieu.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

x 1899/ Marie BOTREAU ROUSSEL

o 1879 + 1974

d'où :

3.1 Guy BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

avocat au barreau du Tan et Garonne en 1935

magistrat; exerça quelques années en Guadeloupe, à partir de 1955; retiré à Colomiers (Haute-Garonne) ; auteur d'un livre de mémoires « De Marie-Galante en Caraïbe, anecdotes et pages d'histoire », dédié à son frère Paul et à sa cousine Magdeleine

o ca 1909 (peut-être Joseph Guy, né entre le 12 et le 20/08/1905 à Auch, Gers, fils de Paul, lieutenant au 9^e chasseurs : L'Express du Midi 24/08/1905, p. 15)

x 17/09/1935 église Saint Florent d'Orange ⁸⁷, Nicole REYNOLD de SERESIN, fille de Marie Aimé Gabriel, chef d'escadron, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, et + Madeleine REYNOLD de SERESIN

o ca 1912

d'où Madeleine

3.2 Jean BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

o 1911 + 1980

x 1937 Orange, Cécile REYNOLD de SERESIN

o 1914 + 1994 ⁸⁸

d'où Sabine, Alain et Ghislaine

3.3 Paul BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

4 Amédée BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

lieutenant au 8^e régiment de hussards à Verdun en 1899 ; chef d'escadron au 6^e cuirassiers ; chef d'escadron à Mayence en 1931 (« l'oncle Amédée »)^o

o 21/09/1872 Saint-Malo (Ille et Vilaine, 35)

+ ca 1976 (Bayeux, Calvados, 14 ?)

Cm 23/09/1899 M^e Thomas, Verdun

x 26/09/1899 Verdun (Meuse) ⁸⁹, Jeanne Marie Antoinette CHRÉTIEN, fille de Marie Antoine Louis, 63 ans, et Christine Anaïse Ernestine CLÉMENT, 60 ans

o 28/09/1874 Verdun

5 Thérèse BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

sans alliance

+ 1899/

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

⁸⁷ L'Express du Midi, 30/09/1935 p. 5.

⁸⁸ wikifrat sur geneanet.

⁸⁹ L'Est républicain, lundi 2 octobre 1899 p. 2.